

ELECTIONS MUNICIPALES

Peu d'électeurs dans Kamouraska

par Réal LABERGE

KAMOUSKA — Dans les sept municipalités de la circonscription de Kamouraska où il devait y avoir des élections, dimanche, le scrutin s'est déroulé dans le calme le plus complet et avec une participation relativement pas élevée, sauf pour quelques cas isolés.

Saint-Bruno — M. Maurice Rivard a obtenu 154 votes et une majorité de 28 aux dépens du conseiller sortant, M. Hughes Lévesque, qui n'a recueilli que 126 votes. Il en a été de même pour M. Daniel Paradis, qui a recueilli 152 votes et une majorité de 22 sur le conseiller sortant, M. Aimé Morin, avec 130 votes. Par contre, au siège 6, M. Jean-Yves Landry a été réélu avec 144 votes et une majorité de 13 voix sur son adversaire qui a recueilli 131 votes, M. Lauréat Gagné. Les autres membres du conseil sont le maire René Landry et les conseillers Armand Lebrun, Conrad Landry et Laurier Lizotte.

Saint-Athanase — Le conseiller Maurice Lévesque a été réélu avec une majorité de 56 voix, soit un suffrage de 100 votes contre 44 pour son adversaire, Louise Le Bourdais Bergeron. D'autre part, M. Léandre Fontaine a été élu au siège 4 avec une majorité de 8 voix, battant le conseiller sortant, M. Viator Landry avec 43 votes, M. Laurent Michaud avec 36, et Mme Thérèse Lebel avec 14. Les autres membres du conseil municipal sont le maire Gérard Chénard et les conseillers Paul Morin, Léopold Morin, Roch Gosselin et Raymond Michaud.

Saint-Pascal (paroisse) — Il n'y a pas eu d'élection. Au seul siège devant être contesté, M. Pierre Langelier s'est désisté, laissant lieu à la nomination de M. Clément Pelletier. Lors de la journée de la mise en nomination, M. Roger Charest avait été réélu sans opposition, de même que M. Paul Dionne. Le conseil sera complet avec le maire Jean-Léon Charest et les conseillers Simon Massé, Jean-Léon Pelletier et Marcel Despres.

Saint-Gabriel — Le recours au scrutin n'a pas été nécessaire, étant donné le désistement de certains candidats. C'est ainsi que M. Gilles Lévesque a été réélu, alors que M. Alfred Lévesque s'est retiré. Au siège 2, M. Jules Bélanger a été élu, face au retrait de France Bouchard et de Gérard Gagnon. Au siège 3, M. Alain Ouellet a aussi été réélu, par suite du retrait de son opposant, M. Yvan Lauzier. Les autres membres du conseil municipal sont le maire Jean-Claude Lévesque et les conseillers Jean-Yves Danjou, Henri Dubé et Bernard Lévesque.

Saint-Germain — M. Marcel Potvin a été réélu au siège 5 avec 104 votes contre 29 pour son opposant, M. Rosaire Pelletier. Il en a été de même pour M. Benoît Bérubé, qui a été réélu avec 110 votes contre 26 pour son adversaire, M. Roger Lafrance. Par ailleurs, au siège 6, M. Gérard Michaud a défait son opposant avec une majorité de 59 voix, recueillant 95 votes contre 36 pour M. François Bérubé. Les autres membres du conseil sont le maire Guy Lévesque et les conseillers Marcel Tardif, Benoît Michaud et Marcel Parent.

Mont-Carmel — Au siège 5 laissé vacant par M. Gilles Desjardins, Mme Adeline Paradis a obtenu une majorité de 176 voix sur son adversaire, M. Normand Rivard. Lors de la mise en nomination, MM. Jean-Baptiste Rivard et Roger Massé avaient été réélus sans opposition. Le conseil sera complet avec le maire Elphège Lévesque et les conseillers Raymond Pelletier, Clément Rivard et Réal Jean.

Saint-Onésime — Les deux conseillers sortants ont subi la défaite, soit M. Charles Bois qui n'a recueilli que 98 voix contre 149 pour M. Conrad Lizotte, et M. Maurice Dumais avec 98 voix contre 155 pour M. Bertrand Ouellet. Lors de la mise en nomination, M. André Bouchard avait remplacé M. Armand Bouchard. Le conseil sera au complet avec le maire Camille Bernier et les conseillers Yvon Chretien, Hervé Lizotte et Fernand Ruel.

Notre-Dame-du-Portage

Réélection du maire Landry

par Réal LABERGE

RIVIERE-DU-LOUP — Dans la circonscription de Rivière-du-Loup, le seul poste à la mairie nécessitant le recours au scrutin a été remporté par le maire sortant, M. Gérard Landry, à Notre-Dame-du-Portage. Et dans les quatre municipalités où des postes étaient à combler par des élections, peu de figures nouvelles ont été désignées.

Notre-Dame-du-Portage

Le maire M. Gérard Landry a été réélu avec une majorité de 24 voix sur son plus proche adversaire. Il a recueilli un suffrage de 215 votes, contre 191 pour M. Paul Chassé et 138 pour M. Jos Dickner. Au siège no 4, M. Jean-Guy Pelletier a obtenu 273 votes et l'a emporté sur M. Paul Léveillé qui en a recueilli 242. Lors de la présentation des candidats, M. Lionel Larouche avait été réélu et M. Jacques Roy et Mme Claire Côté avaient remplacé MM. Albert Pelletier et Jean-Baptiste Dickner. Les deux autres membres du conseil sont MM. Louis-Marie Gagnon et Robert Lapointe.

Saint-Clément — La municipalité de Saint-Clément attend la réponse des Affaires municipales pour reprendre les procédures, étant donné que les trois sièges laissés vacants par MM. Mario April, Yvon Gauvin et Richard Denis étaient restés sans aucun candidat, lors de la journée de mise en nomination. Les autres membres du conseil sont le maire Roger Caron et les conseillers Jean-Patrice Belzile, Marcel Turcotte et Antoine Caron.

Saint-Antonin — M. Adrien Rousseau a été réélu avec 538 votes et une majorité de 336 voix sur son adversaire, M. Paul Brousseau, qui a obtenu 202 votes. Au siège no 3, M. Paul-Eugène Lavoie l'a emporté avec 512 votes par M. Régis Malenfant, qui a recueilli 236 votes. Les autres membres du conseil seront le maire Claude Bélanger et les conseillers Charles Chouinard, Eugène Larochelle, Gilles Dubé et Camille Guérette.

Saint-Hubert — M. Louis-Philippe Thériault a été réélu avec 122 voix de majorité sur M. Normand Berger, de même que M. Normand Beaulieu, avec une majorité de 62 voix sur M. Adrien Lebel. M. Roger Bélanger a également été reporté au siège no 6 avec 118 voix de majorité sur Francine Plourde. Les autres membres du conseil sont le maire Lionel Beaulieu et les conseillers Nelson Lavoie, Raynald Dumont et Réal Malenfant.

Saint-Paul-de-la-Croix — Le conseiller Ghislain Ouellet, qui avait été réélu lors de la journée de nomination, a démissionné de son poste. C'est un deuxième siège vacant qui s'ajoute au poste de conseiller laissé sans candidat, il y a quinze jours. On prévoit que la reprise des procédures devrait avoir lieu le 23 novembre prochain pour les deux sièges ainsi laissés libres. Rappelons que les autres membres du conseil municipal sont le maire Mathieu Boucher et les conseillers Albert Pelletier, Régis Dubé et Léonne Pelletier.

Cacouna - paroisse — Tenue hier, l'élection au siège 1, le seul contesté, a donné une victoire à M. Marcel Filion, qui l'a emporté par 16 voix de majorité sur M. Fernando Pelletier, conseiller sortant.

Election à venir à Pohénégamook

par Réal LABERGE

TEMISCOUATA — A la suite de la démission de M. Lionel Charest, à la mairie de Pohénégamook, il y a eu nomination d'un remplaçant sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'élection. De fait, le recours au scrutin s'est limité à trois postes de conseillers, à Saint-Louis-du-Ha-Ha!

Pohénégamook — C'est sans subir d'opposition que M. Delphis Roy, du quartier d'Escourt, a succédé au maire démissionnaire, M. Lionel Charest. Par ailleurs, un avis d'élection doit être donné au cours des

jours prochains pour combler le siège de conseiller laissé vacant par M. Roy. Rappelons que les autres membres du conseil municipal sont les conseillers Raynald Pelletier, Renaud Thibault, Camille Sozio, Pierre Cossette et André Thiberge.

Saint-Louis-du-Ha-Ha! — Le conseiller Jules Dumont a été réélu avec 40 voix de majorité sur son opposant, M. Julien Saint-Pierre. Par contre, M. Lionel Moreau a battu le conseiller sortant Thomas Lavoie par 134 voix de majorité, et M. Raymond Pelletier a défait l'ex-conseiller Mau-

rice Ouellet par une majorité de 87 voix. Les autres membres du conseil sont le maire Ludger Marquis et les conseillers Rénald Dancaue, Claude Briand et Armand Lavoie.

Rivière-Beauve — Il n'y a pas eu d'élection. M. Arthur Emond a été élu sans opposition par suite du désistement des deux autres candidats au siège 3, M. Ghislain Girard et Mme Gilka Landry. Les autres membres du conseil municipal sont le maire Michel Ouellet et les conseillers Camilien Pelletier, Bertrand Lepage, Arthur Lepage, Guy Landry et

Mme Noëlle B. Lemieux, qui a remplacé M. Gérard Fréchette, lors de la mise en nomination.

Saint-Michel-du-Squateck — Il n'y a pas eu d'élection. M. Albert Caron a remplacé M. Fernand Bouchard et M. Robert Dubé a été réélu sans opposition. Contrairement à une information précédente, le maire de Saint-Michel-du-Squateck est bien M. Raymond Morneau, et non M. Richard Pelletier, qui a démissionné de ce poste il y a un an et demi. Les autres membres du conseil municipal sont MM. Lazare Ouellet, Denis Roy, Philippe Lebel et Lucien Michaud.

Côte-Nord: peu de nouveau

par Jean Didier FESSOU

du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Peu de changements au sein des conseil municipaux de la région. Et seuls une douzaine d'entre eux devaient procéder à des élections, dimanche.

A Havre-Saint-Pierre, M. Jean Casvis a été élu au siège numéro 2, M. Lionel L. Cormier au siège numéro 1 et M. Jean-Marie Arseneault au siège numéro 3.

Longue-Pointe-de-Mingan — M. Normand Boudreau occupe le siège numéro 1, M. Ronald Beaudin le siège numéro 3 et M. Yvan Vaillancourt le siège numéro 5.

Galix — Ont été élus sans opposition M. Roger Marcoux au siège numéro 5, Mme Denyse Murray au siège numéro 3, Mme Monique Bergeron au siège numéro 4 et M. Gérard Fise au siège numéro 5.

Maisie — Mme Louise Ross

s'est fait élire au siège numéro 1 et M. Michel Cormier au siège numéro 6.

Rivière-au-Tonnerre — M. Raynald Lapiere l'a emporté au siège numéro 2.

Rivière-Pentecôte — M. Réjean Desrosiers a été élu au siège numéro 4, M. Paul-Emile Pelletier au siège numéro 5, M. Pierre Victoire au siège numéro 6 et M. Michel Côté au siège numéro 2.

Baie-Trinité — Au siège numéro 3, Mme Georgette Roy l'a emporté et au siège numéro 5, Mme Jeanne-Aimée LeFrançois.

Godbout — M. Réginald Sili a été élu au siège numéro 4 et M. Francis Duguay au siège numéro 5.

Pointe-Lebel — M. Paulin Bouchard a battu le maire sortant, M. Robert Martin par 342 voix à 294. Au siège numéro 3 s'est fait élire M.

Rosaire Bossé, au siège numéro 4, M. Jules Barrette et au siège numéro 5 M. Camilien Thibeault.

Ragueneau — M. Fernando Saint-Gelais l'a emporté au siège numéro 2, M. Georges-Henri Gagné au siège numéro 3 et M. Gilles Saint-Gelais au siège numéro 4.

Pointe-aux-Outardes — M. Maurice Girard occupera le siège de conseiller au poste numéro 2.

Franquelin — Ont été élus sans opposition, M. Clément Bourque au poste de maire, et Mme Thérèse Pelletier, M. Jean-René Côté et M. Rino Brochu aux postes de conseillers.

Les annonces classées, un supermarché de bonnes affaires!

LE SOLEIL 647-3311

PEANUTS



Dr BEAUDOC



MUTT et JEFF



SOURIS MIQUETTE



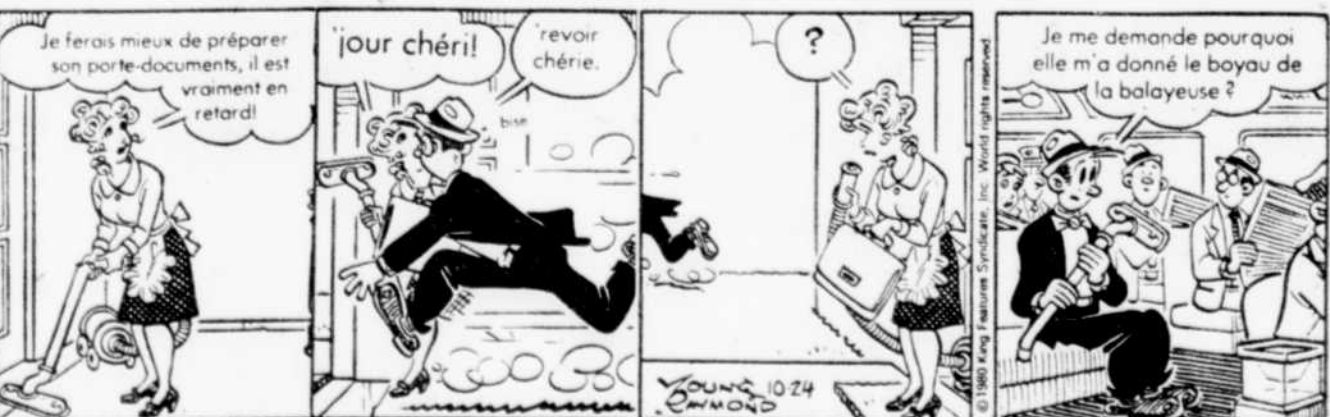
SCAMP



HAGAR L'HORRIBLE



BLONDINETTE



LES PIERRAFEU



Sonamar transportera le sel des îles

par Florent PLANTE

C'est un contrat qui représente près d'un quart de milliard de dollars que la compagnie Navigation Sonamar Inc., de Québec, a signé, hier, avec Seleine Inc., une filiale de la société d'Etat SOQUEM, pour le transport annuel d'un million de tonnes de sel pendant 20 ans.

Le Algosea, un minéralier océanique de classe "Ice Class 3", 24.000 tonnes, propriété de Algoma Steel, sera vendu d'ici à deux ans à Navigation Sonamar Inc. pour environ \$27 millions de dollars. Dès l'été de 1982, ce minéralier de 642 pieds amènera le sel de l'archipel madelinot vers les ports du Saint-Laurent (Montréal, Québec, Bécancourt, Trois-Rivières, Sept-Îles, etc.).

De plus, lors de la conférence de presse d'hier, le président de la So-

ciété québécoise d'exploration minière (SOQUEM) M. Paul Bourassa, a dit que les négociations étaient très avancées avec la Diamond Cristal (Michigan), pour la conclusion d'un contrat d'approvisionnement en sel de 400.000 tonnes livrées dans divers ports de la Nouvelle-Angleterre, du Maine jusqu'au Delaware.

M. Bourassa a réaffirmé que les installations de la mine du Dauphin pourront produire 1,4 million de tonnes de sel annuellement, à partir de 1982, et que ce tonnage pourrait grimper à 2,1 millions de tonnes vers 1985-1986, compte tenu de modifications aux équipements de chargement, aux treuils, ainsi qu'à une augmentation légère des effectifs.

Il y a déjà plus d'un an, SOQUEM a fait parvenir une lettre d'informations à sept transporteurs ma-

ritimes, les informant que bientôt la société d'Etat requerra les services d'un transporteur pour le sel, que ce soit par bateau ou par barge.

Plus tard, SOQUEM a appelé des offres de trois firmes spécialisées et c'est la soumission de Navigation Sonamar Inc. qui a été retenue. Ce contrat pour le transport du sel représente environ 40 pour 100 du coût du sel au client, de là son importance. Actuellement, le sel d'épandage vaut \$22 la tonne livrée sur le quai, et ce montant inclut le transport, lequel coûte entre \$7 et \$8 la tonne.

Sonamar Inc.

Ce contrat extrêmement important va permettre à l'industrie québécoise du transport maritime de reprendre partiellement la place de

leadership qu'elle a perdue, depuis quelques décennies, dans le cabotage fluvial.

Selon le ministre des Transports, M. Denis de Belleval, l'adjudication de ce contrat à une firme québécoise permettra à cette province de reprendre la part qui lui revient dans le transport maritime de l'Est canadien.

Navigation Sonamar Inc. a été créée en 1976 à l'initiative de l'entreprise privée. En mai 1979, le ministre des Transports du Québec a acquis 25 pour 100 des actions ordinaires de cette compagnie qui comprend Logistec Navigation (25 pour 100), le Groupe Desgagné (25 pour 100) et une dizaine de caboteurs québécois dont Techno-Maritime, la Coopérative de transport

maritime et aérien (CTMA) des îles de la Madeleine, etc.

Pour toutes les parties impliquées, il n'y a aucun doute que ce contrat augmente considérablement la puissance financière ainsi que la crédibilité de Sonamar. Malgré des négociations difficiles et ardues, SOQUEM est fière d'aider Sonamar à s'implanter concrètement dans le transport maritime lourd, a dit M. Paul Bourassa, et selon le ministre de Belleval, en plus de s'implanter concrètement dans le transport des richesses naturelles québécoises sur le fleuve et dans le golfe du Saint-Laurent, Sonamar pourra prévoir son implantation sur le marché international.

Incidemment, un des partenaires du holding Sonamar, le Groupe Desgagné, vient d'obtenir un contrat de trois ans pour le transport de lait

évaporé à destination de l'Afrique du Nord pour le compte de la Commission canadienne du lait.

Le bateau

Pour revenir à l'Algosea, navire qu'acquerra bientôt Sonamar, il s'agit d'un bateau dont le port en lourd en eau salée est de 29 2", jaugeant 24.000 tonnes, et d'une longueur de 642 pieds.

Il faudra 28 hommes d'équipage à bord, et bien qu'il soit de classe "Ice 3", il pourra circuler dans les glaces sans nécessairement être en mesure de les briser. Le navire sera de type autodéchargeable et auto-armeur équipé d'un convoyeur pouvant décharger 4.000 tonnes à l'heure. Bref, bien peu de jobs pour les débardeurs des différents ports du Saint-Laurent.

Les mines de Gaspésie un jour revalorisées



Le ministre Yves Bérubé

par Michel CORBEIL

SAINT-ANNE-DES-MONTS — La Gaspésie pourrait bien bénéficier d'un programme gouvernemental de mise en valeur de ses ressources minières dans un avenir rapproché.

S'adressant aux membres de la Caisse d'épargne économique de Saint-Anne-des-Monts, hier midi, le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, a laissé entrevoir cette possibilité.

A ses yeux, ce programme s'inscrirait en continuité avec le plan quinquennal de mise en valeur du potentiel minier du Nord-Ouest québécois, plan qui viendra à échéance en 1982. Dans cette région, le gouvernement a investi quelque \$30 millions pour:

- la connaissance du territoire et de sa géologie de surface et pour des relevés géochimiques;
- l'incorporation sur des cartes de toutes les données disponibles, à l'intention notamment des prospecteurs;
- l'identification du territoire

qui mériterait d'être développée et l'identification des interventions que le ministère pourrait mener pour faire davantage de prospection.

Le ministre Bérubé donne à entendre qu'un tel programme pour la Gaspésie comporterait une mise de fonds gouvernementale atteignant également les \$30 millions. Après tout, explique le ministre de l'Énergie, la péninsule gaspésienne n'est-elle pas, avec une production de 57 pour 100 du cuivre québécois et du tiers du minerai d'argent, le second territoire minier de la province, se classant tout juste derrière le Nord-Ouest.

Le plan de mise en valeur des ressources de cette dernière région serait un succès, avance M. Bérubé. Combiné à d'autres actions gouvernementales menées depuis trois ans, telle la création des sociétés de commandite, ou des as-

souplissements aux règles de la Commission des valeurs mobilières du Québec (pour permettre aux mines de se financer sur les marchés boursiers), le plan suscitera, à brève échéance, la mise en chantier de 15 à 18 mines dans le Nord-Ouest.

Cela a été rendu possible, informe M. Bérubé, en intéressant de nouveaux intervenants. Ce serait ce qui manque le plus à la région gaspésienne. Sur les 2.300 emplois dans le secteur minier, en Gaspésie, 1.800 se retrouvent dans les entreprises d'extraction du cuivre.

Il y a deux compagnies minières, en Gaspésie, explique le ministre. Nous manquons d'acteurs. "Faute d'intervenants, il se fait peu de prospection. Et le ministre de souligner la multiplication des acteurs dans ce domaine, chacune amenant un groupe de géologues à son service.

Roger Fournier lauréat du prix Arthur-Buies



M. Roger FOURNIER

par Michel POMERLEAU

RIMOUSKI — Le romancier Roger Fournier est le lauréat du prix Arthur-Buies, édition 1980. C'est hier soir, lundi, à l'occasion de l'ouverture de la Semaine de la lecture, que M. Fournier a obtenu ce prix des mains du coordonnateur régional du ministère de l'Éducation, et ancien confrère de classe de Fournier, M. Fernand Dionne.

A chaque année, de-

puis 1978, le prix Arthur-Buies est décerné à une personne de la région qui, par ses écrits, a contribué à faire connaître l'Est du Québec ou qui a participé de façon significative à l'évolution de la culture régionale.

Roger Fournier est né à Saint-Anaclet, à quelques milles de la ville de Rimouski, en 1929. Il a fait ses études au petit séminaire de Rimouski et il a ensuite fréquenté l'université Laval où il a obtenu une licence en lettres.

Il est présentement réalisateur à la société Radio-Canada à Montréal. Fournier a publié une douzaine de livres dont plusieurs romans. Le premier, "Inutile et adorable", est paru en 1963. Son dernier roman, et sans doute un des plus connus, "Les cornes sacrées", a été publié en 1977 et a valu à son auteur le prix Louis-Barthou de l'Académie française.

C'est surtout dans la nouvelle intitulée "Les filles à Mounne" et le

roman "La marche des grands cocus", parus respectivement en 1966 et 1972, que Roger Fournier a surtout parlé de la région. En recevant son prix, il devait d'ailleurs avouer qu'il était de plus en plus attiré par ce retour aux sources et a affirmé que ce thème serait de plus en plus présent dans ses prochaines œuvres.

Présentement, Roger Fournier a indiqué qu'il travaillait à un scénario de film qui se-

ra tourné entre autres avec le comédien français Jean Yanne et il publiera possiblement un livre en anglais bientôt chez un éditeur de Toronto.

Une centaine de personnes, dont quelques membres de la famille Fournier, ont assisté hier à l'hôtel de ville de Rimouski à l'ouverture de la Semaine de la lecture et à la remise du prix Arthur-Buies. C'est Mme Pauline Cadieux, présidente d'honneur de la semaine

et auteur du livre "La lampe dans la fenêtre" qui a donné lieu au film "Cordelia", qui a prononcé le discours d'usage.

Rappelons enfin que les lauréats du prix Arthur-Buies en 1978 et 1979 étaient respectivement la journaliste Lisette Morin et l'auteur Bertrand B. Leblanc.

Pensée du jour

"Si vous ajoutez dix Québécois à dix autres, vous ne faites pas une addition mais vingt divisions." (M.T.)

RESTAURANT LA SAUVAGÈRE St-Jean-Christophe 839-7914

Accusés de vol qualifié à Cloridorme

par Lucien LATULIPPE

Trois personnes ont été arrêtées par la Sûreté du Québec en rapport avec le hold-up de \$4.860 qui a eu lieu, lundi dernier, à la Caisse populaire de Cloridorme, en Gaspésie.

Un Gaspésien de 49 ans a été accusé de ce vol qualifié et de déguisement, hier, au palais de justice de Ma-

tane. Aucun plaidoyer n'a été enregistré et le juge Charles-B. Quimper l'a envoyé subir un examen psychiatrique de 30 jours. Le prévenu doit revenir en cour le 1er décembre.

Les deux autres suspects, la belle-sœur du prévenu et son frère à elle, ont été accusés de complicité après le fait et du recel de l'argent.

Ils ont opté pour un procès devant jury et leur enquête préliminaire a été fixée au 1er décembre. En attendant, ils ont été libérés sous cautionnement.

Les suspects demeurent dans la région de Cloridorme et ils ont été interceptés à leur domicile, vendredi dernier. L'arme qui a servi

au vol, un revolver à dé-pat, a été trouvée et un peu plus de \$4.000 ont été récupérés.

Dans ces causes, le ministère de la Justice est représenté par Me K. Gagné, de Matane, et les accusés par Me R. Proulx, de l'aide ju-

ridique à Matane. L'agent Dominique Amyot, de la brigade du crime contre la personne de la SQ à Rimouski, a participé à l'enquête avec les agents du poste de Grande-Vallée.

Rappelons que le

hold-up s'était déroulé vers 13h20, le 27 septembre. Le voleur portait un masque et il s'était enfui à pied, son auto étant cachée un peu plus loin. Personne n'avait été molesté.

le point

NUMERO SPECIAL

DE GAULLE 10 ANS APRES

L'HOMME ET LA LEGENDE

AU SOMMAIRE:

DE GAULLE APRES DE GAULLE

EDITORIAL DE CLAUDE IMBERT

DE GAULLE AVANT DE GAULLE

PAR JEAN-NOEL JANNENEY

FILS DE LA BOURGEOISIE TRADITIONNELLE, COMMENT CET OFFICIER A LA CARRIERE SANS PANACHE EXCESSIF DEVIENT-IL EN 1940 UN GENERAL REBELLE? A TRAVERS DES TEXTES INEDITS DE CHARLES DE GAULLE, LA JEUNESSE D'UN HOMME QUI RENCONTRA L'HISTOIRE A 50 ANS

DE GAULLE CONTRE DE GAULLE

PAR JEAN CHARLOT

PARTISANS ET ADVERSAIRES DU GENERAL SE SONT SOUVENT INTERROGES SUR LE SENS DE SA POLITIQUE. LUI-MEME A PARFOIS DOUTE. JEAN CHARLOT MONTRE COMMENT CET HOMME DES CONTRADICTIONS ETAIT EN MEME TEMPS L'HOMME DE L'UNITE

DE GAULLE DIX ANS APRES: 1940-1969 GAULLISTES ET

"AUTRES"

"TOUT LE MONDE EST A ETE OU SERA GAULLISTE" DE L'APPEL DU 18 JUIN 40 AU DEPART DU GENERAL EN 1969 LA FORMULE SE VERIFIE EN GRANDE PARTIE. HOMMES POLITIQUES, PARTIS, INTELLECTUELS, JOURNAUX ONT, SELON LES TEMPS, CHANGE DE CAMP POUR SIX DATES CLEFS (1940, 1944, 1951, 1958, 1962, 1969) SEPARANT "LES GAULLISTES" ET LES "AUTRES". RESULTAT ELOQUENT: LES CHEMINS DE LA FIDELITE SE CROISENT AVEC DES ITINERAIRES EN DENTS DE SCIE

DE GAULLE: "AU COMMENCEMENT ETAIT LE VERBE"

PAR DERISION, LES ALLEMANDS AVAIENT DONNE A DE GAULLE LE SURNOM DE "GENERAL MICRO". IL A EFFECTIVEMENT GOUVERNE PAR DES MOTS. CEUX QUI DORMENT LES CRANES

UN NUMERO EXCEPTIONNEL — CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX.

RENOVATEUR DE BAINOIRES ENR. LAVABOS — TOILETTES

REEMAILLAGE A DOMICILE CHOIX DE COULEURS PRIX COMPETITIF ESTIMATION GRATUITE Charles Couture (418) 524-5391

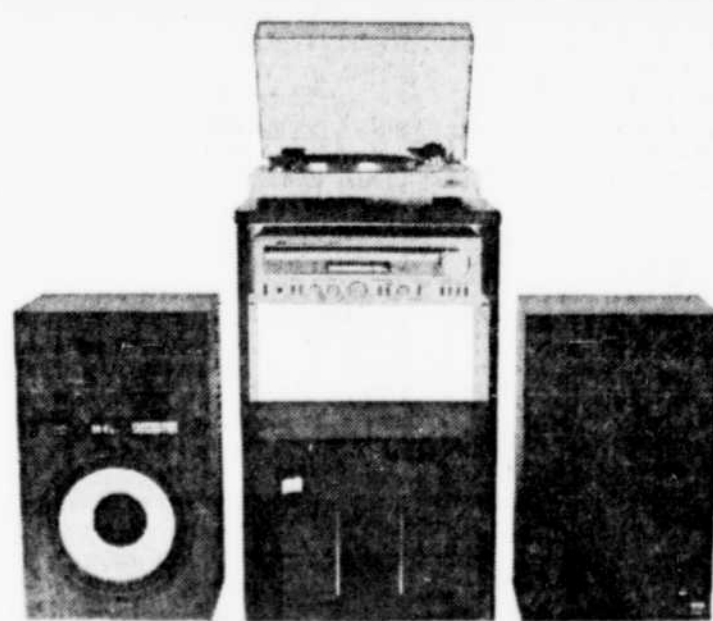
PRÉFABRIQUES SAUNAS + ACCESSOIRES

PISCINES GUNITE DE QUÉBEC

1572, Av. du Parc, Ste-Foy - 652-1871 (près de l'Aquarium) 1572, Av. du Parc, Ste-Foy - (près de l'Aquarium) 653-1871

CHOIX ET PRIX sont bien orchestrés

LA SUGGESTION DE LA SEMAINE



Le meuble illustré est optionnel.

Ensemble

AKAI

comprenant récepteur am-fm stéréo, 52 watts continus (rms), table tournante à courroie, retour automatique, cellule magnétique incluse, haut-parleurs 3 voies, 12", 5", 2 1/2", 45 watts (rms)

EGALEMENT DISPONIBLE EN MAGASIN, SYSTEME VIDEO AKAI 649,95 seulement

MISE DE CÔTÉ ACCEPTÉE

st. dy. j. ères

MAIL ST-ROCH 522-1233

PLACE LAURIER 651-7384

"Une gamme de bons produits."

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Laurier: le maire perd ses élections

par Anne-Marie VOISARD
A Joly

LAURIER — Les deux candidats qui avaient reçu l'appui du maire Emile Nault, aux élections municipales de dimanche, ont subi la défaite.

Au siège no 2, c'est M. Gaston Martel qui l'emporte avec 75 voix de majorité sur le conseiller sortant, M. Maurice Lepage.

Au siège no 4, l'écart entre les deux candidats est encore plus important. M. André Lapointe devient conseiller avec 276 voix. Son adversaire, M. André Talbot, n'a obtenu que 91 voix.

Seulement 37,5 pour 100 des contribuables de Laurier (391 sur un total de 1.041) se sont prévalus de leur droit de vote. Le secrétaire-trésorier, Réjean Tousignant, attribue ce manque d'intérêt au fait qu'il n'y avait pas cette année d'élections à la mairie.

Deux sièges de conseillers étaient soumis au vote. Au siège no 1, M. Gaëtan Bizier a battu le conseiller sortant, M. Patrick Grenier, avec une majorité de 115 voix. Au siège no 5, c'est M. André Bergeron qui l'a emporté avec une majorité de 254 voix contre son adversaire, Mme Yvette Henri. L'ancien conseiller à ce poste, M. Jean-Luc Côté, avait décidé de ne pas se représenter.

Sept réélections dans Charlevoix

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

LA MALBAIE — Les électeurs de sept municipalités de Charlevoix se sont présentés aux urnes dimanche. Le scrutin a donné lieu à sept réélections, tandis que neuf nouvelles figures ont fait leur apparition. Voici les résultats de ces élections:

Baie-Saint-Catherine — siège numéro 4, Mario Asselin 148, Maurice Harvey 100, siège numéro 5, Raymond Savard 116, Jean-Paul Boudiane 131, siège numéro 6, Yves Poiras 123, Lucien Ouellet 124.

Saint-Siméon, paroisse — siège numéro 2, Fernand Savard 147, Germain Rousseau 168, siège numéro 6, Jean Savard 158, Roger Morneau 151, siège numéro 1, Jeanne d'Arc Dufour-Tremblay 93, Fernand Boily 221.

Saint-Fidèle — siège numéro 1, Joseph Tremblay 250, Yvan Fillion 233, siège numéro 2, Guy Raté 128, Gaston Savard 350.

Saint-Aimé-des-Lacs — siège numéro 4, Roland Larouche 324, Isidore Thivierge 249, siège numéro 5, Jean-Marc Simard 316, Henri-Paul Bois 259, siège numéro 6, Réal Lavoie 320, Carol Godin 254.

Saint-Louis de l'île aux Coudres — siège numéro 2, Paul-André Tremblay 109, Fernand Dufour 200, siège numéro 4, Angelo Perron 194, Colin Bouchard 115, siège numéro 6, Hélène Ruel 106, Viviane Desgagné-Harvey 206.

Baie-Saint-Paul, paroisse — siège numéro 1, Bernard Fortin 258, Jean-Roch Pilote 355.

Petite-Rivière-Saint-François — siège numéro 3, Josephat Bouchard 189, Jean Tremblay 346.

Défaite du maire de Ste-Claire

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — A la mairie de Sainte-Claire de Dorchester, M. Nelson Bilodeau a défait le maire sortant M. Marcel Audet avec 29 voix de majorité.

En somme, à l'exception de la défaite du maire Audet qui occupait ce poste depuis 13 ans, peu de surprises ont été enregistrées au scrutin d'avant-hier, dans les comtés de Beauce-Nord, Beauce-Sud, Dorchester et Belchasse.

Toutefois, le plus grand point d'intérêt a été enregistré à Sainte-Claire, Saint-Isidore paroisse, Saint-Léon-de-Standon et Saint-Anselme paroisse, car à chacun de ces endroits, des équipes bien organisées se sont fait la lutte à la mairie et aux sièges de conseillers.

Quant au pourcentage du vote, il a été très élevé à certains endroits allant même jusqu'à 90 pour 100 des électeurs inscrits, alors qu'à d'autres endroits ce pourcentage n'a été que de 40 pour 100.

Voici les résultats des élections municipales d'avant-hier, dans près d'une vingtaine de municipalités.

Sainte-Claire — mairie: Nelson Bilodeau, élu avec 29 voix de majorité sur le maire sortant Marcel Audet, siège 1, Jean Lacasse, élu avec 71 voix de majorité sur Alexis Fournier.

Saint-Anselme paroisse — siège 4, Louis-Philippe Laflamme, élu avec 34 voix de majorité sur Mme Claudette Saint-Gelais-Bégin.

Saints-Anges — siège 5, Marc-Aurèle Picard, élu avec 49 voix de majorité sur Marie-Louis Grégoire.

Saint-Léon-de-Standon — siège 3, Philippe Parent, élu avec 7 voix de majorité sur Mme Lise Audet, siège 6, Gérard Gosselin, élu avec 119 voix de majorité sur le conseiller sortant Germain Roy.

Taschereau-Fortier — siège 4, Marcel Labbé, élu avec 101 voix de majorité sur Roger Lemieux.

Saint-Georges paroisse — siège 2, Emmanuel Gilbert, réélu avec 174 voix de majorité sur Reynald Paquet.

Saint-Isidore paroisse — siège 4, Raoul Guillemette, réélu avec 172 voix de majorité sur Lionel Turgeon, siège 5, Magella Bourget, réélu avec 231 voix de majorité sur Lucien Blais, siège 6, Marcel Laliberté, réélu avec 206 voix de majorité sur Ghislain Roberge.

Saint-François-Est — siège 5, Léopold Poulin, élu avec 1 voix de majorité sur Denis Poulin.

Saint-Luc-Dion — siège 5, Noël Pouliot, élu avec 77 voix de majorité sur Noël Lagrange.

Sainte-Rose-de-Watford — siège 5, Paul-Maurice Vachon, réélu par acclamation suite aux désistements de Marcel Ferland et Georges-Albert Bougie, siège 6, Patrick Carrier, élu avec 13 voix de majorité sur Rosario Dallaire.

Saint-René — siège 3, Yvon Couture, élu avec 4 voix de majorité sur Arthur Boutin.

Saint-Zacharie paroisse — siège 2, Jean-Marc Guay, élu avec 52 voix de majorité sur Georges Poirier, siège 3, Antonio Deraps, élu avec 64 voix de majorité sur Yvon Morin et 60 voix de majorité sur Thomas Larivière.

Saint-Martin — siège 1, Mme Cécile Champagne, élue avec 2 voix de majorité sur Richard Roy.

Saint-Odilon — siège 5, Henri-Paul Drouin, élu par acclamation suite au désistement de Jean-Rock Pigeon.

Saint-Camille — siège 1, Gérard Fournier, élu avec 57 voix de majorité sur Julien Lamontagne (Adrien).

Saint-Benjamin — siège 4, Roger Caron, élu par acclamation suite au désistement de Jean-Claude Poulin.

Saint-Séverin — siège 4, Marcel Cloutier, élu par acclamation suite au désistement de Gaston Lessard.

Saint-Robert-Bellarmin — siège 6, Anatole Quirion, élu avec 68 voix de majorité sur le conseiller sortant Clément Busque.

Nouvelle équipe à Saint-Ferréol

par Gérald OUELLET

SAINT-FERRÉOL — Saint-Ferréol-les-Neiges sera dirigée par une nouvelle équipe à la suite de l'élection tenue dimanche dernier, alors que M. Robert Chevalier et deux autres membres de son équipe étaient envoyés à la table du conseil par les électeurs.

M. Robert Chevalier a défait le maire sortant Robert Paquet par 200 voix de majorité, soit 649 voix (59 pour 100) contre 449 (41 pour 100) pour M. Paquet. On sait que l'équipe Chevalier reprochait à M. Paquet ses absences fréquentes de la municipalité, ce qui à leur avis le rendait peu disponible et présent pour les contribuables.

Par ailleurs, au siège 1, M. Réjean Simard de l'équipe Chevalier a obtenu 616 votes (57 pour 100) alors que son adversaire, le conseiller sortant Georges-Aimé Michel, n'obtenait que 463 votes (43 pour 100). Soit une majorité de 153 voix pour M. Simard.

Au siège 2, l'ex-conseiller Jean-Marie Giguère a été réinstallé à sa place. Membre de l'équipe Chevalier, il a obtenu 775 voix (72 pour 100) contre 302 (28 pour 100) pour son adversaire Jean Marceau, un nouveau venu. La majorité de M. Giguère est de 473 votes.

Toutefois, le dernier membre de l'équipe Chevalier, M. Jean-Guy Huot, a dû s'incliner devant la décision des électeurs. Après recomptage par le président d'élection, il n'a recolté que 536 voix (49 pour 100) alors que son adversaire Marcel Blouin en obtenait 548 (51 pour 100).

La majorité de M. Blouin est de 12 voix.

Le taux de participation a été de 53 pour 100, puisque 1.113 électeurs sur 2.094 se sont prévalus de leur droit de vote.

La municipalité compte 1.710 habitants en plus des propriétaires qui résident à l'extérieur de son territoire. Saint-Ferréol-les-Neiges compte 28 milles de rues et son conseil municipal gérait en 1980 un budget d'environ \$800.000.

née Simard avaient été réélus sans opposition.

Saint-Pierre — Le conseiller Jean-Claude Soucy du siège numéro 2 de la municipalité de Saint-Pierre a été réélu, lundi, par une majorité de 113 votes. M. Soucy a obtenu 285 voix contre 172 pour M. Richard Savard. Lors des mises en candidature, le 19 octobre dernier, deux autres conseillers avaient été élus sans opposition, il s'agit de M. Julien Bernier au siège

Saint-Laurent — Le conseiller sortant au siège numéro 3, M. Fabien Toulouse, a été réélu par 389 voix. Son adversaire M. Marc Boily, a obtenu 224 votes, soit une majorité de 165 voix pour M. Toulouse. Lors des mises en candidature, M. Jacques Coulombe a été élu sans opposition au siège numéro 1 et M. Leonce Plante a été réélu au siège numéro 2.

Scrutin annulé à Kinnear's Mills

THETFORD-MINES — Dans la région de Thetford-Mines, il y a eu des élections dans trois municipalités, tandis que le scrutin a été annulé dans une paroisse après le désistement de deux candidats.

A Saint-Ferdinand d'Halifax, M. Gaetan Nicol a été élu conseiller en remplacement de M. Gilles Simoneau. Il l'a emporté par trois voix en recueillant 157 votes contre 154 pour son adversaire, M. Pierre Beaudoin.

A Sacre-Coeur-de-Marie, M. Gilles Brochu a battu M. Fernand Labbé par deux voix (168 à 166), au siège laissé vacant par le conseiller Denis Bolduc. Au siège abandonné par le conseiller Raynald Rouleau, M. Raoul Raby a défait M. Michel Perreault avec une majorité de 98 votes (218 à 120).

A Kinnear's Mills, le scrutin a été annulé suite au désistement de deux des trois candidats en lice, M.M. Maurice Champagne, sortant, et Mario Boily se sont retirés permettant ainsi à M. Normand Bedard d'être élu sans opposition au siège de conseiller.

A Irlande-Sud, le conseiller sortant, Gérard Croteau, a été défait par 89 voix. Il a obtenu 137 votes contre 226 pour son opposant, M. Normand Beaudoin. Au siège inoccupé de l'ex-conseiller Napoléon Daigle, M. Robert Houle a été élu en recoltant 216 votes en comparaison de 140 pour son adversaire, M. Jean Moisan.

PEANUTS

Dr BEAUDOC

MUTT et JEFF

MUTT et JEFF

SOURIS MIQUETTE

SOURIS MIQUETTE

SCAMP

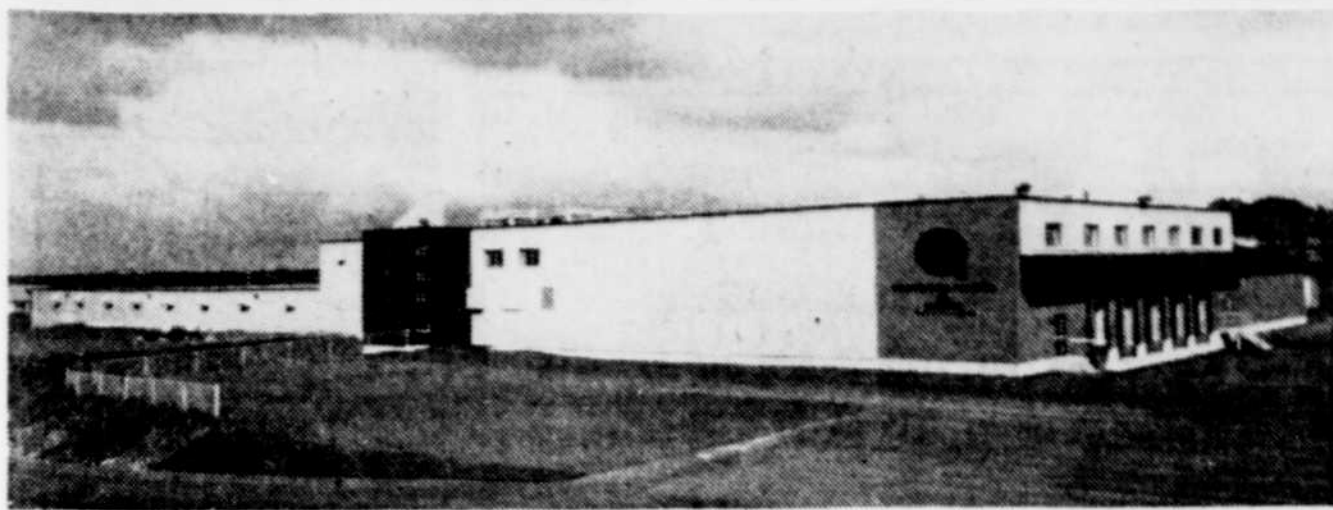
HAGAR L'HORRIBLE

BLONDINETTE

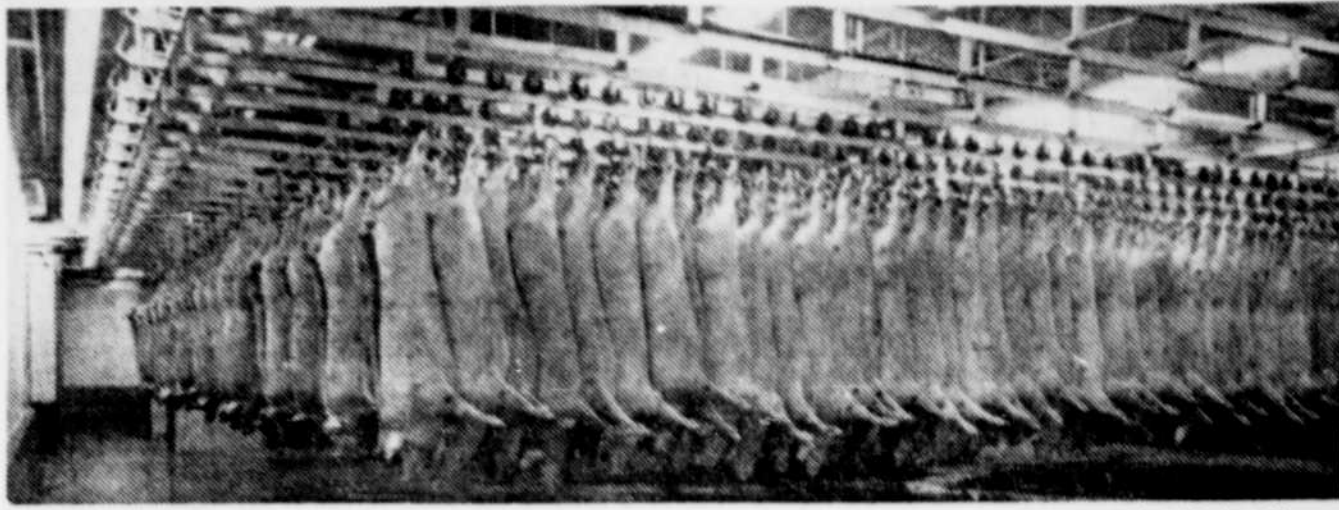
BLONDINETTE

LES PIERRAFEU

LES PIERRAFEU



Le nouvel abattoir à Princeville a coûté \$4,7 millions



La chambre de refroidissement des carcasses de porcs

Le Soleil, Fortunat Marcoux

Nouvel établissement à Princeville

La Coop fédérée abat 450 porcs à l'heure

par Fortunat MARCOUX

PRINCEVILLE — Le nouvel abattoir de Princeville, dans les Bois-Francs, va permettre à la Coopérative fédérée de Québec, division des viandes, de doubler sa production et d'augmenter ses exportations de porcs aux États-Unis et au Japon lesquelles représentent actuellement 20 pour 100 de son chiffre d'affaires.

Construit au coût de \$4,7 millions, sans subvention gouvernementale, le complexe a été inauguré, en fin de semaine dernière, en présence du ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon.

Caractéristiques

L'usine d'un étage est dotée des équipements et des installations les plus modernes. Érigée sur un terrain d'une superficie de 500,000 pieds carrés, elle a une superficie de 55,000

pieds carrés. À côté, une étable de 16,600 pieds carrés peut recevoir entre 1,920 et 2,400 porcs en attente pour l'abattage.

Les installations ont une capacité d'abattage de 450 porcs, ou de 220 veaux, et de 30 boeufs à l'heure. L'abattage du boeuf est fait sur une chaîne indépendante de 200 pieds de longueur.

Dans la salle d'abattage, on trouve un convoyeur servant à l'étoilage du porc et à l'assomage du veau, un bassin d'échauffage pour les porcs, deux épaveuses pour le porc, une table pour la pose de jambiers aux carcasses de porcs et de veaux, un brûleur à poils pour le porc et un polisseur et un cabinet de lavage pour ces carcasses. Il y a aussi une table à plateaux mobiles permettant l'inspection des viscères et abats et un poste de classification des carcasses.

Les rails servant à la saignée du porc et du veau et celles requises pour le transport des carcasses aux

différents équipements et points d'inspection et de classification ont une longueur de 1,000 pieds.

Après avoir été inspectées et classifiées, les carcasses sont acheminées par 3,300 pieds de rails vers les chambres froides. Celles-ci peuvent contenir 2,500 carcasses de porcs, 300 carcasses de veaux et 130 carcasses de boeufs.

Le refroidissement des carcasses achevé, celles-ci sont transportées à la salle de découpe. Ce département comprend plusieurs tables, convoyeurs et équipements spécialisés servant à la découpe des carcasses de porcs en, par exemple, épaules, flanes, longues, soies et fesses. On y fait aussi l'emballage du produit.

Emballé, le produit peut être acheminé vers le client ou entreposé dans une chambre de refroidissement. Cette chambre de congélation a une capacité de 1,000,000 de livres.

L'abattoir est à la fine pointe du

développement technologique tant par la qualité des matériaux utilisés, que par le modernisme des équipements de production, les moyens utilisés pour minimiser les dépenses énergétiques et protéger l'environnement (changement et filtration d'air, récupération du sang, du poil et des viscères, traitement des eaux usées).

La nouvelle usine est en exploitation depuis le 6 octobre dernier. Actuellement, elle fonctionne à 80 pour 100 de sa capacité.

Elle a été construite en face du vieux abattoir dont une partie des locaux continueront à être utilisés comme usine de salaison et de charcuterie (produits Légrade). L'abattoir ayant été relocalisé, l'usine de salaison et de charcuterie est appelée à prendre une forte expansion au cours des prochains mois.

Création de 75 emplois

Pour le moment, le nombre des employés est demeuré stationnaire à

225, plus une vingtaine de "coils blancs". Soixante-quinze travailleurs seront embauchés au cours des prochaines semaines au fur et à mesure que l'usine se rapprochera de sa pleine capacité de production, de 12,000 à 15,000 porcs par semaine en comparaison de l'abattage de 5,200 porcs à l'ancienne usine.

En plus du nouvel abattoir de Princeville, la division des viandes de la Coopérative fédérée exploite deux usines semblables à Valley Junction et à Bic, une usine de salaison et de charcuterie à Princeville, deux centres de distribution à Québec et à Ville d'Anjou ainsi qu'un bureau de ventes à Toronto. Elle procure de l'emploi à 600 personnes. En 1978-1979, elle a réalisé un chiffre d'affaires de \$153 millions.

Le choix de Princeville pour l'extension du nouvel abattoir ne fut pas le fruit du hasard. D'abord, la municipalité est située dans une grande

région où la production animale est élevée. C'est dans cette municipalité que fut construit l'un des premiers abattoirs coopératifs au Québec. Ça remonte en 1915. En outre, lors de la fondation de la Coopérative fédérée en 1922, l'abattoir de Princeville avait constitué le point de départ du développement des activités bétail-viande de la coopération agricole québécoise.

La Coopérative fédérée affirme sa présence dans plusieurs secteurs. Ses divisions des viandes, de l'aviculture, de l'industrie laitière, des fournitures professionnelles et des moules et fertilisants ont réalisé un chiffre d'affaires de \$838,5 en 1978-1979. Cette fédération groupe 35,000 agriculteurs, membres de 160 coopératives agricoles.

Le 24 septembre dernier, la Coopérative fédérée a annoncé la construction d'une nouvelle usine d'aliments pour bétail, à Joliette, au coût de \$5,6 millions.

La clinique médicale rendue au CLSC de Laurier-Station

par Anne-Marie VOISARD

LAURIER — Depuis hier, il n'y a plus à Laurier-Station de clinique médicale. Les trois médecins qui consacraient tout leur temps à cette clinique sont maintenant des salariés du CLSC (centre local de services communautaires) Arthur-Caux. Deux autres médecins, qui y faisaient de la consultation à temps partiel, ont décidé, eux aussi, de concentrer leurs activités au CLSC.

En confirmant la nouvelle, le directeur général du CLSC, M. Paul-E. Coulombe, a précisé que c'est la première fois, au Québec, qu'une clinique privée en arrive ainsi à se fonder à l'intérieur d'un CLSC. On sait qu'un autre CLSC du secteur ouest de Lotbinière, celui de Fortierville, donne des services de consultation médicale et s'apprête à offrir un service de garde vingt-quatre heures par jour, sept jours par semaine. A la différence du CLSC de Laurier-Station, dont le territoire était déjà bien pourvu en médecins (Sainte-Croix, municipalité voisine de Laurier possède aussi sa clinique), le CLSC de Lotbinière-Ouest a voulu combler la pénurie de médecins dans son secteur.

Dos services accrus

A quoi doivent maintenant s'attendre les usagers de l'ex-clinique de

Laurier-Station? Le Dr Luc Baillargeon, l'un des médecins impliqués, tient à rassurer tout son monde. "Les services ne diminueront pas, loin de là. On était débordé", poursuit le Dr Baillargeon, en poste avec le Dr Conrad Pouliot, depuis l'ouverture de la clinique en 1974. "Et quand on est surchargé, il y a toujours danger, dit-il, que la qualité des soins s'en ressent. Maintenant, on va être plus nombreux."

Rappelons que, depuis le début, les médecins de Laurier ont toujours organisé un service de garde. Ils ont toujours fait aussi des visites à domicile, ce qui leur a amené une clientèle nombreuse. Au printemps, un troisième médecin, le Dr Michel Roy, s'est ajouté à l'équipe. Mais de nouveaux clients sont arrivés et on a continué à se sentir débordé. La présence à temps partiel de deux femmes-médecins, Suzanne Hallé et Marielle Parent, ne permettait pas non plus d'alléger suffisamment la tâche.

Quand les médecins de Laurier ont appris que le projet de construction d'un nouvel édifice pour le CLSC allait se concrétiser, ils ont donc entrepris les démarches auprès du directeur, M. Coulombe. "Le salariat ne m'a jamais répugné" dit le Dr Baillargeon qui estime que le fait d'appartenir à une équipe comme celle du CLSC va apporter de nouveaux services aux usagers.

Une approche nouvelle

Le directeur général insiste également sur l'importance de la fusion entre soins curatifs et préventifs. Jusqu'à maintenant, le CLSC a concentré ses efforts du côté de la prévention. Trois médecins, dont deux à plein temps, faisaient déjà partie de l'équipe du CLSC. Il s'agit de Louise Michaud, qui s'occupe de planning familial, de Suzanne Hallé, chargée du programme santé au travail, et de Marielle Parent, qui s'intéresse aux questions de santé maternelle et infantile.

A ces trois femmes-médecins et à l'équipe de la clinique médicale, va s'ajouter encore un autre médecin, le Dr Martine Couillard, attendue pour le 17 novembre.

Un point important, tous ces médecins vont travailler à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire. Il n'y aura pas, d'un côté les médecins qui décident, et de l'autre ceux qui exécutent. A titre d'exemple de cette réalité, M. Coulombe mentionne le programme santé du CLSC où le poste de coordonnateur est occupé non pas par un médecin, mais par un infirmier.

Une construction neuve

Quoi qu'il en soit, on s'attend, de part et d'autre, à ce que le client reçoive finalement un meilleur service. Le 13 novembre, le CLSC emménagera dans ses nouveaux locaux, voisins de l'hôtel de ville. Construit au coût de \$1 million par l'entrepreneur C.R. Gagnon, d'Arthabaska, l'édifice de deux étages occupe une superficie d'environ 80 par 120 pieds. Tous les bureaux du CLSC, y compris ceux de Saint-Flavien, seront concentrés dans ce nouvel édifice.

Le 15 novembre, ce sera au tour des médecins à quitter la clinique pour aller rejoindre leur nouvelle équipe de travail. Seule ombre au tableau: le personnel de secrétariat de la clinique (deux secrétaires à plein temps et une à temps partiel) perd son emploi. M. Coulombe explique que la convention collective des employés du CLSC exige que les nouveaux postes soient d'abord offerts aux personnes dont les noms figurent sur une liste de rappel.

Assemblée

LAURIER-STATION — C'est au tour des citoyens de Lotbinière de s'informer sur les futures municipalités régionales de comté (MRC).

Une assemblée publique est convoquée, ce soir à 20h à l'Auberge Philray de Laurier-Station. Les membres du comité de consultation de Lévis-Lotbinière, MM. Jacques Defoy, président, de Saint-Romuald, Vincent Chagnon, maire de Lévis, et Maurice Faucher, maire de Joly et préfet du comté, seront là pour répondre aux questions.

Pensée du jour

"Si vous ajoutez dix Québécois à dix autres, vous ne faites pas une addition mais vingt-dimensions." (M.T.)

RESTAURANT
LA SAUVAGÈRE
St-Jean-Christophe
839-7914

vu à
Place Cartier



LINDA COTE de Beupré a fait le tour de toutes les boutiques de Place Cartier récemment. Elle a trouvé un poster à la BOUTIQUE CLIN D'OEIL et a mangé des mets chinois à LA CUISINE PHOENIX, au plancher inférieur.

Place Cartier...
la place en vue
du mail St-Roch
(anciennement le magasin Pollock)

le point

NUMERO SPECIAL

DE GAULLE 10 ANS APRES
L'HOMME ET LA LEGENDE

AU SOMMAIRE:

DE GAULLE APRES DE GAULLE

EDITORIAL DE CLAUDE IMBERT

DE GAULLE AVANT DE GAULLE

PAR JEAN-NOEL JANNENEY

FILS DE LA BOURGEOISIE TRADITIONNELLE. COMMENT CET OFFICIER A LA CARRIERE SANS PANACHE EXCESSIF DEVIENT-IL EN 1940 UN GENERAL REBELLE? A TRAVERS DES TEXTES INEDITS DE CHARLES DE GAULLE, LA JEUNESSE D'UN HOMME QUI RENCONTRA L'HISTOIRE A 50 ANS

DE GAULLE CONTRE DE GAULLE

PAR JEAN CHARLOT

PARTISANS ET ADVERSAIRES DU GENERAL SE SONT SOUVENT INTERROGES SUR LE SENS DE SA POLITIQUE. LUI-MEME A PARFOIS DOUTE. JEAN CHARLOT MONTRE COMMENT CET HOMME DES CONTRADICTIONS ETAIT EN MEME TEMPS L'HOMME DE L'UNITE

DE GAULLE DIX ANS APRES: 1940-1969 GAULLISTES ET "AUTRES"

"TOUT LE MONDE EST, A ETE OU SERA GAULLISTE". DE L'APPEL DU 18 JUIN 40 AU DEPART DU GENERAL EN 1969, LA FORMULE SE VERIFIE EN GRANDE PARTIE. HOMMES POLITIQUES, PARTIS, INTELLECTUELS, JOURNAUX ONT, SELON LES TEMPS, CHANGE DE CAMP. POUR SIX DATES CLEFS (1940, 1944, 1951, 1958, 1962, 1969) SEPARANT "LES GAULLISTES" ET LES "AUTRES" RESULTAT ELOQUENT LES CHEMINS DE LA FIDELITE SE CROISENT AVEC DES ITINERAIRES EN DENTS DE SCIE

DE GAULLE: "AU COMMENCEMENT ETAIT LE VERBE"

PAR DERISION, LES ALLEMANDS AVAIENT DONNE A DE GAULLE LE SURNOM DE "GENERAL MICRO". IL A EFFECTIVEMENT GOUVERNE PAR DES MOTS. CEUX QUI DOMPTENT LES DRAGES

UN NUMERO EXCEPTIONNEL — CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

RENOVATEUR DE BAINOIRES ENR.
LAVABOS — TOILETTES
REEMAILLAGE
A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPETITIF
ESTIMATION GRATUITE
Charles Couture
(418) 524-5391

SAUNAS PRÉFABRIQUÉS + ACCESSOIRES
PISCINES
GUNITÉ DE QUÉBEC
1572, Av. du Parc, Ste-Foy - 6531871 (près de l'Aquarium)
1572, Av. du Parc, Ste-Foy - (près de l'Aquarium)
653-1871

CHOIX ET PRIX sont bien orchestrés

LA SUGGESTION DE LA SEMAINE

Ensemble **AKAI** comprenant récepteur am-fm stéréo, 52 watts continus (rms), table tournante à courroie, retour automatique, cellule magnétique incluse, haut-parleurs 3 voies, 12", 5", 2 1/2", 45 watts (rms)

EGALEMENT DISPONIBLE EN MAGASIN, SYSTEME VIDEO AKAI 649,95 seulement

MISE DE CÔTE ACCEPTÉE

St-Jay's

"Une gamme de bons produits"

MAIL ST-ROCH 522-1233
PLACE LAURIER 651-7384

Le meuble illustré est optionnel.

Lors de votre prochaine visite à l'un de nos magasins, et faites l'essai de nos salles d'écoute

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Peu d'électeurs dans Kamouraska

par Réal LABERGE

KAMOURASKA — Dans les sept municipalités de la circonscription de Kamouraska où il devait y avoir des élections, dimanche, le scrutin s'est déroulé dans le calme le plus complet et avec une participation relativement peu élevée, sauf pour quelques cas isolés.

Saint-Bruno — M. Maurice Rivard a obtenu 154 votes et une majorité de 28 au conseil sortant, M. Aimé Morin, avec 130 votes. Par contre, au siège 6, M. Jean-Yves Landry a été réélu avec 144 votes et une majorité de 13 voix sur son adversaire qui a recueilli 131 votes, M. Laureat Gagné. Les autres membres du conseil sont le maire René Landry et les conseillers Armand Lebrun, Conrad Landry et Laurier Lizotte.

Saint-Athanase — Le conseiller Maurice Lévesque a été réélu avec une majorité de 56 voix, soit un suffrage de 100 votes contre 44 pour son adversaire, Louise Le Bourdais Bergeron. D'autre part, M. Léandre Fontaine a été élu au siège 4 avec une majorité de 8 voix, battant le conseiller sortant, M. Viateur Landry avec 43 votes, M. Laurent Michaud avec 36, et Mme Thérèse Lebel avec 14. Les autres membres du conseil municipal sont le maire Gérard Chénard et les conseillers Paul Morin, Léopold Morin, Roch Gosselin et Raymond Michaud.

Saint-Pascal (paroisse) — Il n'y a pas eu d'élection. Au seul siège devant être contesté, M. Pierre Langlois s'est désisté, laissant lieu à la nomination de M. Clément Pelletier. Lors de la journée de la mise en nomination, M. Roger Charest avait été réélu sans opposition, de même que M. Paul Dionne. Le conseil sera complet avec le maire Jean-Léon Charest et les conseillers Simon Masse, Jean-Léon Pelletier et Marcel Despres.

Saint-Onésime — Les deux conseillers sortants ont subi la défaite, soit M. Charles Bois qui n'a recueilli que 98 voix contre 149 pour M. Conrad Lizotte, et M. Maurice Dumais avec 98 voix contre 155 pour M. Bertrand Ouellet. Lors de la mise en nomination, M. André Bouchard avait remplacé M. Armand Bouchard. Le conseil sera au complet avec le maire Camille Bernier et les conseillers Yvon Chretien, Hervé Lizotte et Fernand Ruel.

Maire de Saint-Michel réélu

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LÉVIS — Le maire Rémi Michaud, de Saint-Michel, a été réélu pour un troisième mandat, dimanche dernier. Un précédent a été alors enregistré à Saint-Lambert, où une femme, Mme Jeanne-d'Arc Fouquet, a été élue conseillère municipale. Deux nouveaux conseillers ont été élus dans la paroisse de Saint-Raphaël et un autre a été élu à Beaumont.

Voilà ce qui se dégage du résultat des élections municipales, qui avaient lieu en effet le 2 novembre dans ces localités. Un scrutin avait aussi été prévu à Saint-Henri, à la suite des mises en nomination qui avaient été faites le 19 octobre dernier, mais celui-ci fut finalement contremandé quand un candidat, M. Bernard Nadeau, s'est retiré et a fait ainsi élire par acclamation M. Roch Gosselin au siège 5.

Dans les quatre municipalités de la région de Lévis où le scrutin a eu lieu, les électeurs se sont rendus aux urnes dans des proportions variant entre 30 et 60 pour 100.

A Saint-Michel, M. Rémi Michaud, qui a déjà 15 ans d'expérience au conseil municipal, a été réélu maire pour un troisième mandat de trois ans. Il a obtenu 504 voix, tandis que son adversaire, M. Maurice Vézina, en a eu 393, ce qui laisse en effet une majorité de 111 voix en faveur de M. Michaud, 60 pour 100 des contribuables ont voté.

M. Michaud avait déjà annoncé, il y a quelques semaines, sa décision de se retirer de la scène municipale. Il a déclaré avoir changé d'idée à la suite de nombreuses démarches de la part de concitoyens qui voulaient faire échouer aux ambitions politiques de M. Vézina. Devant ce qu'il a appelé des politiques régressives de son adversaire, M. Michaud voulait surtout défendre le projet d'un HLM et d'autres dossiers relatifs à un nouveau poste du service des incendies, le projet de centre communautaire et l'organisation des loisirs.

Une femme

A Saint-Lambert, où la corporation municipale a déjà 127 ans, Mme Jeanne-d'Arc Fouquet devient la première femme à occuper un poste de conseillère. Elle a obtenu 611 votes, alors que son adversaire, le conseiller sortant, M. Marc Jobin, a obtenu 206 votes. Mme Fouquet n'a annoncé aucune intention particulière pour son élection au siège numéro 2. Il y a deux semaines, les conseillers Jacques Buteau et Fernand Lavertu avaient été réélus par acclamation.

A Beaumont, 41 5 pour 100 des 1.553 contribuables ont voté à l'élection municipale. M. Laurent Fournier a été élu au siège numéro 6 par une majorité de 22 voix, il a obtenu 319 votes et M. Michel Turgeon en a eu 297. Il y a deux semaines, le maire Réal Lapierre a été réélu par acclamation pour un autre mandat de trois ans; les conseillers Jean-Yves Thibault et Jean-Louis Lavoie étaient aussi élus sans opposition.

Dans la paroisse de Saint-Raphaël, deux nouveaux conseillers ont été élus au scrutin de dimanche dernier, ou seulement 383 des 1.175 contribuables se sont présentés aux urnes. M. Léopold Lemelin a triomphé par 7 voix sur M. Fernand Latulippe. M. Jules-Ernest Breton a obtenu une majorité de 48 voix sur M. Michel Michaud. Il y a deux semaines, le conseiller Gaëtan Gosselin a été réélu sans opposition dans cette localité de Bellechasse.

Ste-Ephémie: élection contestée

par Réal LABERGE

MONTMAGNY — On attend toujours que le ministère des Affaires municipales fixe une date pour la reprise des procédures visant le remplacement de trois conseillers sortants, dont les sièges sont restés vacants par défaut de candidats. Il y a deux semaines, à Berthier-sur-Mer, A. H. aux Grues, la date a été fixée au 10 novembre, pour combler un siège également laissé vide. Et dans la circonscription de Montmagny, c'est à Sainte-Ephémie que les élections municipales ont été les plus contestées.

Sainte-Euphémie — Deux des trois conseillers sortants ont subi la défaite. Ce sont M. Fernand Bernard avec 120 votes, qui a été battu par M. Gérard Hué avec 181, ainsi que M. Jean-Marie Therrien avec 103, qui a perdu au profit de M. Guy Mercier avec 198 votes. Au siège 2, M. Conrad Comeau a obtenu 193 votes et l'a emporté sur M. Roland Proulx, qui en a recueilli 105. Les autres membres du conseil sont le maire Jean-Guy Fradette et les conseillers Jean-Roch Fradette, Gabriel Giroux et Alphonse Fournier.

Lac-Frontière — Avec 64 votes, Mme Marguerite Pelchat a subi la défaite au profit de Mme Elisabeth Duval, qui en a obtenu 75. Au siège 2, le conseiller sortant, M. Charles Blais s'est désisté avant l'élection, qu'a remportée M. Renald Simard avec 73 votes, contre 67 pour Mlle Pauline Lee. Les autres membres du conseil sont le maire Paul-Emile Croteau et les conseillers Julien Royer, Joseph Laverdière, Fernand Thibodeau et Jacques Zacharie.

Sainte-Apolline — M. Armand Gaudreau a été élu au siège no 1, que M. Paul Nadeau fils, a laissé vacant, et par suite de la démission de M. Lionel Deschenes. Au siège no 2, M. Yvon Mercier avec 81 votes a été défait par M. Paul-Emile Collin, qui en a recueilli 101. Les autres membres du conseil sont le maire Hervé Godbout et les conseillers Jean-Claude Bertrand, Gaston Blais, Raymond Denaault et Gaston Langlois.

Saint-Fabien — Par suite du désistement de M. Sigefroid Vallée, M. Claude Chabot a été élu au siège laissé vacant par M. Albert Carbonneau. Le conseil municipal sera complet avec le maire Laurent Lapointe et les conseillers Laureat Labrecque, Samuel Belanger, Gaëtan Noël, Pauline Ouellet et Rosario Belanger.

Berthier-sur-Mer — Pour combler les trois sièges laissés vacants par défaut de candidats pour remplacer MM. Albéric Gallibois, Harold Bherer et Bernard Lapointe, on attend toujours la confirmation d'une date de reprise des procédures par le ministère des Affaires municipales. Les autres membres du conseil sont le maire Oscar Guillemette et les conseillers restant en fonction, MM. Edouard Forgues, Adrien Blais et Yvon Gamache.

Ile aux Grues — Une nouvelle journée de mise en nomination a été fixée au 10 novembre pour combler le siège no 4 laissé vacant par M. Jean Dancause, et qu'aucun candidat n'avait brigué, il y a deux semaines. Les autres membres du conseil municipal sont le maire Michel Normand et les conseillers Gustave Painchaud, Guy Vézina, Lucie L. Vézina, André Roy et Simon Painchaud.

Changements mineurs en L'Islet

par Réal LABERGE

L'ISLET — La journée des élections municipales n'a pas apporté de changements majeurs dans la circonscription de L'Islet. Et on attend toujours la réponse gouvernementale pour remplacer deux conseillers dont les postes n'ont pas été sollicités par d'autres aspirants, lors de la journée de mise en nomination, il y a deux semaines.

Saint-Damase — MM. Paul Belanger, Léo Gaudreau et Yvan Pelletier ont été réélus sans subir d'opposition. Ils continueront donc d'administrer la municipalité avec les conseillers Bertrand Ouellet, Bertrand Jean et Félix Bernier.

Saint-Jean-Port-Joli — On prévoit devoir être en mesure d'annoncer au cours des jours prochains la date que déterminera le ministère des Affaires gouvernementales pour reprendre les procédures de remplacement de deux conseillers démissionnaires, MM. Richard Caron et Alcide Chouinard, dont les postes n'ont suscité aucune candidature. Au siège 4, M. Albert Lebel avait par contre été réélu lors de la journée de mise en nomination. Les autres membres du conseil sont le Dr Fernand Lizotte et les conseillers Bertrand Belanger, Clément Belanger et Gilles Picard.

Saint-Adalbert — Avec 206 votes et une majorité de 3 sur les 203 de M. Jean-Paul Collin, M. Jocelyn Bourgault a remporté le siège numéro 5, tandis que M. Romuald Gill, avec 206 votes a infligé une défaite au conseiller sortant, M. Maurice Labbe qui n'en a recueilli que 90, et l'a emporté par 75 voix de majorité sur M. Napoléon Caouette qui a recueilli 131 votes. Les autres membres du conseil municipal seront le maire Réal Gauvin et les conseillers Roger Bourgault, Marcel Gauvin, Rosaire Belanger et Laurent Pelletier.

Saint-Aubert — M. Armand Picard a été élu par suite du désistement de son opposant, M. Henri Duval. Les autres membres du conseil sont le maire Jean Pelletier et les conseillers Alphonse Fournier, Denis Charrois, Michel Leblanc, Mme Suzanne Deschenes et Mlle Céline Belanger.

Saint-Marcel — M. Germain Morin a été élu au siège numéro 4 avec 53 votes, contre 37 pour M. Arnold Morin et 16 pour M. Francis Pelletier. M. Julien Caron s'est désisté. Au siège numéro 5, M. Romuald Morin l'a emporté avec 97 votes sur son seul adversaire, M. Robert Pelletier, qui en a obtenu 19. Les autres membres du conseil municipal sont le maire Donald Belanger et les conseillers Alfred-Georges Mercier, Mme Jeannette B. Pelletier, Léonard Belanger et Hervé Blanchet.

PEANUTS

Dr BEAUDOC

MUTT et JEFF

SOURIS MIQUETTE

SCAMP

HAGAR L'HORRIBLE

BLONDINETTE

LES PIERRAFEU

Rien ne s'oppose à ce qu'une femme devienne monteuse de ligne (Hydro)

par Gilles PEPIN

LEVIS — Hydro-Québec, dans la seule région de Montmorency, comprenant presque tout le territoire de la région administrative 03, reçoit pas moins de 8.000 demandes d'emplois par année, alors qu'elle doit combler, durant une telle période, 90 à 100 postes, en moyenne, incluant 15 à 18 postes de monteuses de lignes de transmission d'énergie électrique.

Aucune discrimination n'y est faite à l'égard de la femme qui désire être embauchée dans un métier, selon ce qu'a affirmé, hier, au SOLEIL le chef du service d'embauche au nouveau centre administratif ré-

gional de cette société d'Etat, M. Maurice Lepage.

Celui-ci tenait à faire une mise au point, à la suite d'une nouvelle qui a été publiée, le 3 octobre dernier, dans LE SOLEIL et qui référait à une expérience racontée par Mlle Micheline Vézina, âgée de 23 ans, habitant Villeneuve, en banlieue de Québec. Mlle Vézina, en parlant évidemment d'une chasse-gardée des hommes dans l'exercice de certains métiers, disait avoir échoué dans une tentative de devenir monteuse de lignes, l'été dernier, au moment où elle occupait un emploi temporaire de secrétaire au centre administratif d'Hydro-Québec.

Si Mlle Vézina n'a pas obtenu le poste qu'elle désirait, a précisé hier le responsable de l'embauchage à Hydro-Québec, c'est uniquement parce qu'il fallait tenir compte d'un processus déjà prévu à l'intérieur des différents contrats de travail existant dans l'entreprise. "En principe, rien ne s'oppose donc à ce qu'une femme soit monteuse de lignes", a soutenu M. Lepage, en expliquant la politique d'affichage et les critères de sélection.

Dans les jours qui ont suivi la publication de la nouvelle faisant état de l'expérience racontée par Mlle Vézina, Hydro-Québec ne semblait pas

intéressée à faire des commentaires. M. Lepage a enfin accepté de donner hier des précisions, en signalant que, en général, la plupart des postes sont comblés à la suite de l'affichage interne, de sorte que peu de postes sont ouverts au public.

Les monteuses de ligne, par exemple, sont au nombre d'environ 200 dans la région Montmorency à Hydro-Québec. Généralement 15 à 18 postes y sont vacants dans une année et, de ce nombre, seulement deux ou trois postes sont ouverts au public parce que, dans ces cas, les choix n'ont pu être faits à l'intérieur des

différentes unités syndicales existant dans l'établissement.

Etapas de sélection

Ainsi, selon l'exemple donné par M. Lepage, pour un emploi faisant partie du syndicat des employés de métiers, le choix s'effectue d'après les modalités suivantes, parmi les personnes ayant fait application. Premièrement, en considérant l'ancienneté des postulants qui sont déjà employés permanents et membres du syndicat de métiers, et en tenant compte aussi de certaines autres clauses concernant entre autres les unités territoriales et le genre d'emploi.

Deuxièmement, si le candidat n'a pas été choisi lors de cette première étape de sélection, il est considéré l'ancienneté parmi les autres postulants étant déjà permanents dans les autres unités syndicales. Ensuite, si le processus doit encore se poursuivre, le choix d'étend chez les employés temporaires travaillant dans le groupe de métiers, puis, en quatrième étape, chez les employés tem-

poraires dans les autres unités syndicales. Tests d'aptitudes, prérequis de secondaire V, physique adéquat, examen médical satisfaisant, permis de conduire, voilà autant d'exigences auxquelles sont soumis les candidats.

"Si Mlle Vézina n'a pas été choisie pour un poste de monteuse de lignes, l'été dernier, c'est parce que le candidat a pu être choisi avant la phase 4 où se trouvait cette postulante. Le fait que Micheline Vézina soit une femme et qu'elle mesure 5 pieds et 2 pouces n'a eu rien à voir", a ainsi précisé M. Maurice Lepage d'Hydro-Québec.

Enfin, lorsque le candidat recherché n'a pas été trouvé à l'intérieur des divers groupes d'employés, l'étape suivante est celle de l'affichage externe, soit celle de l'annonce dans le public. A cette phase également est maintenu le même processus d'entretien et de sélection. Et, quel que soit le palier d'où provient le candidat, le gestionnaire de la section requérante fait sa propre entrevue, vérifie l'expérience et les aptitudes, il a le choix final du candidat.

Défaite du maire de Ste-Claire

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-JOSEPH — A la mairie de Sainte-Claire de Dorchester, M. Nelson Bilodeau a défilé le maire sortant M. Marcel Audet avec 29 voix de majorité.

En somme, à l'exception de la défaite du maire Audet qui occupait ce poste depuis 13 ans, peu de surprises ont été enregistrées au scrutin d'avant-hier, dans les comtés de Beauce-Nord, Beauce-Sud, Dorchester et Bellevue.

Toutefois, le plus grand point d'intérêt a été enregistré à Sainte-Claire, Saint-Isidore paroisse, Saint-Léon-de-Standon et Saint-Anselme paroisse, car à chacun de ces endroits, des équipes bien organisées se sont fait la lutte à la mairie et aux sièges de conseillers.

Quant au pourcentage du vote, il a été très élevé à certains endroits allant même jusqu'à 90 pour 100 des électeurs inscrits, alors qu'à d'autres

endroits ce pourcentage n'a été que de 40 pour 100.

Voici les résultats des élections municipales d'avant-hier, dans près d'une vingtaine de municipalités.

Sainte-Claire — mairie: Nelson Bilodeau, élu avec 29 voix de majorité sur le maire sortant Marcel Audet; siège 1, Jean Lacasse, élu avec 71 voix de majorité sur Alexis Fournier.

Saint-Anselme paroisse — siège 4, Louis-Philippe Laflamme, élu avec 34 voix de majorité sur Mme Claudette Saint-Gelais-Bégin.

Saints-Anges — siège 5, Marc-Aurèle Picard, élu avec 49 voix de majorité sur Marie-Louise Grégoire.

Saint-Léon-de-Standon — siège 3, Philippe Parent, élu avec 7 voix de majorité sur Mme Lise Audet, siège 6, Gérard Gosselin, élu avec 119 voix de majorité sur le conseiller sortant Germain Roy.

Tascherouau-Fortier — siège 4, Marcel Labbé, élu avec 101 voix de majorité sur Roger Lemieux.

Saint-Georges paroisse — siège 2, Emmanuel Gilbert, réélu avec 174 voix de majorité sur Reynald Paquet.

Saint-Isidore paroisse — siège 4, Raoul Guillemette, réélu avec 172 voix de majorité sur Lionel Turgeon; siège 5, Magella Bourget, réélu avec 231 voix de majorité sur Lucien Blais; siège 6, Marcel Laliberté, réélu avec 206 voix de majorité sur Ghislain Robitaille.

Saint-François-Est — siège 5, Léopold Poulin, élu avec 1 voix de majorité sur Denis Poulin.

Saint-Luc-Dillon — siège 5, Noël Pouliot, élu avec 77 voix de majorité sur Noël Lagrange.

Sainte-Rose-de-Watford — siège 5, Paul-Maurice Vachon, réélu par acclamation suite aux désistements de Marcel Ferland et Georges-Albert Bougie; siège 6, Patrick Carrier, élu avec 13 voix de majorité sur Rosario Dallaire.

Saint-René — siège 3, Yvon Couture, élu avec 4 voix de majorité sur Arthur Boutin.

Saint-Zacharie paroisse — siège 2, Jean-Marc Guay, élu avec 52 voix de majorité sur Georges Poirier; siège 3, Antonio Deraps, élu avec 64 voix de majorité sur Yvon Morin et 60 voix de majorité sur Thomas Laroche.

Saint-Martin — siège 1, Mme Cécile Champagne, élue avec 2 voix de majorité sur Richard Roy.

Saint-Odilon — siège 5, Henri-Paul Drouin, élu par acclamation suite au désistement de Jean-Rock Pigeon.

Saint-Camille — siège 1, Gérard Fournier, élu avec 57 voix de majorité sur Julien Lamontagne (Adrien).

Saint-Benjamin — siège 4, Roger Caron, élu par acclamation suite au désistement de Jean-Claude Poulin.

Saint-Séverin — siège 4, Marcel Cloutier, élu par acclamation suite au désistement de Gaston Lessard.

Saint-Robert-Bellarmin — siège 6, Anatole Quirion, élu avec 68 voix de majorité sur le conseiller sortant Clément Busque.

Accusés de vols dont un à Lévis

par

Lucien LATULIPPE

Deux jeunes gens dans la vingtaine ont été arrêtés à Charlebourg. Ils seraient impliqués dans deux hold-up, l'un au bar d'essence L. M. Petroleum, sur le boulevard Bourassa, à Charlebourg, et l'autre à Lévis, dans un bar d'essence du boulevard Kennedy.

Repondant à une plainte de tapage dans une maison de la rue des Tours, les policiers Nicholson, Simard et Lachance ont reconnu dans le groupe de fauteurs de trouble les deux suspects qui, sur instruction du caporal Gaudreault, ont été conduits au poste.

Un peu plus tard, les suspects ont été identifiés lors de confrontation avec les plaignants des deux hold-up. L'un vient de Saint-Raymond et l'autre de Montréal.

Chez L.M. Petroleum, le hold-up avait eu lieu, vendredi, et il avait rapporté \$80 à son auteur. Il avait été commis avec un revolver à dérap.

A Lévis, le vol est survenu lundi soir dernier. Sous la menace d'un couteau, deux individus avaient forcé le pompiste à leur remettre le contenu de la caisse, environ \$20.

A la suite d'une enquête menée par le détective Perreault, de Charlebourg, et Lemelin, de Lévis, les deux jeunes gens ont été traduits en cour des sessions de la paix, hier, et la preuve sur cautionnement a été fixée à demain. En attendant, ils sont incarcérés.

Inauguration de l'abattoir de Princeville par la Coop fédérée

par Fortunat MARCOUX

PRINCEVILLE — Le nouvel abattoir de Princeville, dans les Bois-Francs, va permettre à la Coopérative fédérée de Québec, division des viandes, de doubler sa production et d'augmenter ses exportations de porcs aux États-Unis et au Japon lesquelles représentent actuellement 20 pour 100 de son chiffre d'affaires.

Construit au coût de \$4,7 millions, sans subvention gouvernementale, le complexe a été inauguré, en fin de semaine dernière, en présence du ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon.

Caractéristiques

L'usine d'un étage est dotée des équipements et des installations les plus modernes. Érigée sur un terrain d'une superficie de 500.000 pieds carrés, elle a une superficie de 55.000 pieds carrés. A côté, une étable de 16.600 pieds carrés peut recevoir entre 1.920 et 2.400 porcs en attente pour l'abattage.

Les installations ont une capacité d'abattage de 450 porcs, ou de 220 veaux, et de 30 boeufs à l'heure. L'abattage du boeuf est fait sur une

chaîne indépendante de 200 pieds de longueur.

Dans la salle d'abattage, on trouve un convoyeur servant à l'écoulement du porc et à l'assainissement du veau, un bassin d'échauffage pour les porcs, deux épi-leuses pour le porc, une table pour la pose de jambiers aux carcasses de porcs et de veaux, un brûleur à pois pour le porc et un polisseur et un cabinet de lavage pour ces carcasses. Il y a aussi une table à plateaux mobiles permettant l'inspection des vis-cères et abats et un poste de classification des carcasses.

Les rails servant à la saignée du porc et du veau et celles requises pour le transport des carcasses aux différents équipements et points d'inspection et de classification ont une longueur de 1.000 pieds.

Après avoir été inspectées et classifiées, les carcasses sont acheminées par 3.300 pieds de rails vers les chambres froides. Celles-ci peuvent contenir 2.500 carcasses de porcs, 300 carcasses de veaux et 130 carcasses de boeufs.

Le refroidissement des carcasses achevé, celles-ci sont transportées à la salle de découpage. Ce département comprend plusieurs tables, convoyeurs et équipements spécialisés servant à la découpe des car-

casses de porcs en, par exemple, épaules, flancs, longues, socs et fesses. On y fait aussi l'emballage du produit.

Emballé, le produit peut être acheminé vers le client ou entreposé dans une chambre de refroidissement. Cette chambre de congélation a une capacité de 1.000.000 de livres.

L'abattoir est à la fine pointe du développement technologique tant par la qualité des matériaux utilisés, que par le modernisme des équipements de production, les moyens utilisés pour minimiser les dépenses énergétiques et protéger l'environnement (changement et filtration d'air, récupération du sang, du poil et des viscères, traitement des eaux usées).

La nouvelle usine est en exploitation depuis le 6 octobre dernier. Actuellement, elle fonctionne à 80 pour 100 de sa capacité.

Elle a été construite en face du vieux abattoir dont une partie des locaux continueront à être utilisés comme usine de salaison et de charcuterie (produits Legrand). L'abattoir ayant été relocalisé, l'usine

de salaison et de charcuterie est appelée à prendre une forte expansion au cours des prochains mois.

Création de 75 emplois

Pour le moment, le nombre des employés est demeuré stationnaire à 225, plus une vingtaine de "cols blancs". Soixante quinze travailleurs seront embauchés au cours des prochaines semaines au fur et à mesure que l'usine se rapprochera de sa pleine capacité de production, de 12.000 à 15.000 porcs par semaine en comparaison de l'abattage de 5.200 porcs à l'ancienne usine.

En plus du nouvel abattoir de Princeville, la division des viandes de la Coopérative fédérée exploite deux usines semblables à Vallée-Jonction et à Bic, une usine de salaison et de charcuterie à Princeville, deux centres de distribution à Québec et à Ville d'Anjou ainsi qu'un bureau de ventes à Toronto. Elle procure de l'emploi à 600 personnes. En 1978-1979, elle a réalisé un chiffre d'affaires de \$153 millions.

le point

NUMERO SPECIAL

DE GAULLE 10 ANS APRES

L'HOMME ET LA LEGENDE

AU SOMMAIRE:

- DE GAULLE APRES DE GAULLE
- EDITORIAL DE CLAUDE IMBERT
- DE GAULLE AVANT DE GAULLE
- PAR JEAN-NOEL JANNENEY
- FILS DE LA BOURGEOISIE TRADITIONNELLE. COMMENT CET OFFICIER A LA CARRIERE SANS PANACHE EXCESSIF DEVIENT-IL EN 1940 UN GENERAL REBELLE? A TRAVERS DES TEXTES INEDITS DE CHARLES DE GAULLE. LA JEUNESSE D'UN HOMME QUI RENCONTRA L'HISTOIRE A 50 ANS
- DE GAULLE CONTRE DE GAULLE
- PAR JEAN CHARLOT
- PARTISANS ET ADVERSAIRES DU GENERAL SE SONT SOUVENT INTERROGES SUR LE SENS DE SA POLITIQUE. LUI-MEME A PARFOIS DOUTE. JEAN CHARLOT MONTRE COMMENT CET HOMME DES CONTRADICTIONS ETAIT EN MEME TEMPS L'HOMME DE L'UNITE
- DE GAULLE DIX ANS APRES: 1940-1969 GAULLISTES ET "AUTRES"
- "TOUT LE MONDE EST A ETE OU SERA GAULLISTE" DE L'APPEL DU 18 JUIN 40 AU DEPART DU GENERAL EN 1969. LA FORMULE SE VERIFIE EN GRANDE PARTIE. HOMMES POLITIQUES, PARTIS, INTELLECTUELS, JOURNAUX ONT, SELON LES TEMPS, CHANGE DE CAMP. POUR SIX DATES CLES (1940, 1944, 1951, 1958, 1962, 1969) SEPARER, "LES GAULLISTES" ET LES "AUTRES". RESULTAT ELOQUENT: LES CHEMINS DE LA FIDELITE SE CROISENT AVEC DES ITINERAIRES EN DENTS DE SCIE
- DE GAULLE: "AU COMMENCEMENT ETAIT LE VERBE"
- PAR DERISION, LES ALLEMANDS AVAIENT DONNE A DE GAULLE LE SURNOM DE "GENERAL MICRO". IL A EFFECTUEMENT GOUVERNE PAR DES MOTS. CEUX QUI DOMPTENT LES ORAGES
- UN NUMERO EXCEPTIONNEL — CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX.

RENOVATEUR DE BAIGNOIRES ENR.

LAVABOS — TOILETTES

REEMALLAGE

A DOMICILE
CHOIX DE COULEURS
PRIX COMPETITIF
ESTIMATION GRATUITE

Charles Couture
(418) 524-5391

SAUNAS

PRÉFABRIQUÉS
ACCESSOIRES

PISCINES

GUNITÉ DE QUÉBEC

1572, Av. du Parc, Ste-Foy - 6531871 (près de l'Aquarium)
1572, Av. du Parc, Ste-Foy - (près de l'Aquarium)
653-1871

CHOIX ET PRIX

sont bien orchestrés

LA SUGGESTION DE LA SEMAINE

Ensemble

AKAI

comprenant récepteur am-fm stéréo, 52 watts continus (rms), table tournante à courroie, retour automatique, cellule magnétique incluse, haut-parleurs 3 voies, 12", 5", 2½", 45 watts (rms)

EGALEMENT DISPONIBLE EN MAGASIN, SYSTEME VIDEO AKAI

649,95

seulement

MISE DE CÔTÉ ACCEPTÉE

Stylés

"Une gamme de bons produits."

MAIL ST-ROCH 522-1233

PLACE LAURIER 651-7384

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services annversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAUPRÉ (Diana Moisan) — A St-Raymond, le 2 novembre 1980, à l'âge de 78 ans et 4 mois, est décédée Diana Moisan épouse de feu Laurent Beupré. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 5 novembre à 14h, au cimetière de la Résidence Funéraire St-Raymond Inc. 101 St-Joseph St-Raymond.

à 13h45 pour l'église St-Raymond et de la cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Willie (Roland Voyer), Léopold (Marcelle Gendron), Georges (Simone Hardy), Roline (Adrien Paquet), Jeanne d'Arc (Gilles Paquet), Yvonne (Jean-Paul Bussières), Hervé (Claire Godin), Roger (Suzanne Denis), Marielle (Arthur Julien), Octave (Lorraine Lesage). Son frère Philias Moisan (Marie Gendron), sa sœur Marie-Blanche (Jules Ouellet), ses belles-sœurs: Mlle Léo Moisan, Mme Rosaire Moisan, Mme Octave Moisan, Mme Achille Vézina, Mme Odina Beupré, Mme Arthur Robitaille, Mme Adélard Beupré, ainsi que ses 39 petits-enfants et son arrière-petite-fille.

BERGERON (Marie-Angèle) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 2 novembre 1980, à l'âge de 73 ans et 11 mois, est décédée Mlle Marie-Angèle Bergeron, fille de feu Odias Bergeron et de feu dame Delphine Côté. Elle demeurait au 739 rue Ste-Thérèse. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 novembre à 11h, au cimetière de la résidence funéraire.

Sylvio Marceau Inc. 270 Marie de l'Incarnation.

à 10h45, pour l'église St-Malo, et de la cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil un frère, et ses sœurs, Mme Rosaire Martin (Angéline), Mme Fraser Aubin (Alice), M. et Mme Adrien Bergeron, ses belles-sœurs, Mme Aimé Bergeron, Mme Wilfrid Bergeron, Mme Henri Bergeron, Mme Alfred Bergeron, plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines.

BILODEAU (Roger) — A Québec, le 2 novembre 1980, à l'âge de 65 ans et 11 mois, est décédé M. Roger Bilodeau, époux de feu dame Berthe Arcand. Il demeurait au 1685 rue Ernest-Lapointe. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 novembre, à 14h, au cimetière de la Coop funéraire de l'Anse 280, 8e Rue.

à 13h45 pour l'église St-Pascal-de-Maizerets et

à la cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Claude Bilodeau (Lise Maheux), MM. Réjean et Pierre Bilodeau, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Lucienne Auclair, Mme Léo Arcand, Mme Charles-Edouard St-Pierre, Mme Amédée Bilodeau, M. et Mme Georges Arcand, Mme Rose Arcand, Mme Rolande Bilodeau, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

BOURBEAU (Marcelle Huard) — A Beloeil, le 1er novembre 1980, à l'âge de 31 ans, est décédée accidentellement Marcelle Huard épouse de François Bourbeau. Elle demeurait au 1101, Chardonnet, Beloeil. Les funérailles auront lieu, jeudi, le 6 novembre à 15h, au cimetière de la résidence funéraire.

St-Raymond Inc. 388 St-Joseph St-Raymond.

à 14h45 pour l'église de St-Raymond et de la cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Karine et Alain-Pierre. Sa mère Mme Fernande Huard, ses frères, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, ses grands-parents, oncles et tantes. Prière de ne pas envoyer de fleurs, compenser par l'envoi de messes ou d'envoyer un don à la Société de Recherche sur le cancer ou la Société de Recherche des maladies du cœur.

CHABOT (Joseph Aimé) — Dans la lecture de la liste des parents, on aurait du lire M. et Mme Armand Chabot, M. et Mme Paul-Henri Chabot.

DESROCHERS (Blanche) — Au Centre d'Accueil de Ste-Croix, comté Lotbinière, le 3 novembre 1980, à l'âge de 85 ans, est décédée Mlle Blanche Desrochers, fille de feu M. Joseph Desrochers, et de feu Josephine Martel. Elle demeurait au 6245 rue Principale, Ste-Croix, comté Lotbinière. Les funérailles auront lieu mercredi à 10h30. Départ du salon funéraire.

Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltee 6238 rue Principale Ste-Croix.

à 9h50, pour l'église de Ste-Croix et de la cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil son frère, et sa belle-sœur M. et Mme Severin Desrochers, plusieurs neveux et nièces.

GARNEAU (Jacqueline) — A Québec, le 3 novembre 1980, est décédée Jacqueline Garneau, fille de feu Jacques Garneau et de feu dame Rose-Anna Fournier. Elle demeurait

au 1165, avenue Parc, Québec. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 5 novembre à 9h, en l'église de St-Dominique et de la cimetière de Beaufort. Elle laisse dans le deuil, sa sœur Marguerite. Selon ses dernières volontés, elle ne sera pas exposée. La direction des funérailles a été confiée à la

Coop Funéraire du Plateau 260 des Franciscains

LANGLAIS (Lucien) — A St-Casimir, le 2 novembre 1980, à l'âge de 59 ans et 3 mois, est décédé M. Lucien Langlais autrefois de Deschambault, mécanicien du garage J. Sauvageau & Fils Ltee, St-Casimir, époux de dame Lucienne Darveau. Il demeurait au 290 rue Notre-Dame, St-Casimir. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 5 novembre à 15h30. Départ du

Funerarium Lacoursière Ltee 185 boul. de la Montagne St-Casimir.

à 15h20 pour l'église St-Casimir et de la cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et belles-filles: Mlle Marlène Odette M. et Mme Pierre Odette (France Desrochers), M. et Mme Robert Odette (Linda Arseneault) et leur fille Isabelle, Mlle France Odette. Ses frères et belles-sœurs, son beau-frère: M. et Mme Georges Odette, M. et Mme Lionel Odette, M. Fernand Odette, M. Léopold Paré ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements 663-9838.

MAGNAN (Pierrette)



A Québec le 31 octobre 1980, à l'âge de 49 ans est décédée Mlle Pierrette Magnan, receptrice au ministère de l'Éducation, fille de feu Charles-Auguste Magnan et de feu dame Marie-Blanche Paquet. Elle demeurait au 599-1ère Rue, Québec. A sa demande, elle ne sera pas exposée et a été confiée à la maison

Lepine-Cloutier Ltee pour crémation. Un service sera chanté mardi le 4 novembre 1980, à 14h en

l'église St-Paul-Apôtre. Elle laisse dans le deuil sa sœur et ses belles-sœurs: Mlle Janine Magnan, Mme Gertrude Magnan, Mme Jean-Marie Magnan (Janine Picard), ses neveux et sa nièce: M. et Mme Jean-Pierre Magnan, M. Guy Magnan, son ami: M. Jean-Noël Blais ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371.

ODESSE (Henri) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 1er novembre 1980, à l'âge de 59 ans et 8 mois, est décédé M. Henri Odesse époux de dame Laurette Vermette. Il demeurait au 69, Ruel, Montmorency. Les funérailles auront lieu, mardi, le 4 novembre à 15h, au cimetière de la résidence funéraire.

F.X. Bouchard Inc. 4100 boul. Ste-Anne.

à 14h50 pour l'église St-Grégoire et de la cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et belles-filles: Mlle Marlène Odette M. et Mme Pierre Odette (France Desrochers), M. et Mme Robert Odette (Linda Arseneault) et leur fille Isabelle, Mlle France Odette. Ses frères et belles-sœurs, son beau-frère: M. et Mme Georges Odette, M. et Mme Lionel Odette, M. Fernand Odette, M. Léopold Paré ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements 663-9838.

PAQUET (Armand) — A l'hôtel Dieu de Québec, le 3 novembre 1980, est décédé M. Armand Paquet, ex-employé de la Laiterie Laval, époux de dame Corinne Mallard. Il demeurait au 605, 3ème Avenue. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 novembre à 14h. Départ de la

Coop funéraire de l'Anse 280, 8ème Rue.

à 13h50, pour l'église St-Esprit, et de la cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils, M. et Mme Raymond Paquet (Berthe Fournier), ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Adrien Paquet (Marguerite Brousseau), M. et Mme René Paquet (Lucille Martel), M. et Mme Yvon Paquet (Cécile Morency), M. et Mme Jean-Paul Paquet (Gabrielle Labrie), Mlle Yvonne Paquet, Mlle Alfred Langlais (Germaine), M. et Mme Adrien St-Laurent (Lucienne), M. et Mme François Soucy (Jacqueline), M. et Mme Paul Lefebvre (Lucette), Mlle Emilienne Paquet, Sœur Gertrude Paquet, S.F.D., Mlle Albertine Mallard, ainsi que plusieurs neveux, nièces,

cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

POTVIN (Marie-Emma) — A Québec, le 3 novembre 1980, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Marie-Emma Potvin, fille de feu Jérémie Potvin, et de feu Emma Létourneau. Elle demeurait au 37 Des Cascades, Beaufort. Elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 novembre, à 14h, en l'église Notre-Dame de Lévis, et l'inhumation au cimetière Mont-Marie de Lévis. Elle laisse dans le deuil son beau-frère M. et Mme Joseph Etienne Hallé (Pauline Marotte), ses nièces et neveux, Thérèse, Lise, et Jean-Claude Hallé, ainsi que plusieurs cousins, cousines et amis. La direction des funérailles a été confiée à la maison



Lepine-Cloutier Ltee

à 13h45 pour l'église St-Rodrigue et de la cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Cécile Rochon, M. et Mme Rosaire Proulx (Thérèse), Mme Vianney Vallières M. et Mme Emile Vachon, M. et Mme Albert Vachon, Sœur

St-Madeleine-Postel,

s.c.q., M. et Mme Jean-Thomas Giguère, M. et Mme Irène Vachon, Mlle Eva Vachon, M. et Mme Paul-Henri Vachon, M. Roland Vachon, M. et Mme Jean-Guy Leblanc ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371.

PAQUET (Armand) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 2 novembre 1980, à l'âge de 82 ans et 9 mois, est décédé M. François Xavier Simard, époux de dame Jeanne Lemieux. Il demeurait au 433 de la Falaise, Beaufort. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 novembre à 10h. Départ de la résidence funéraire.

Wilbrod Robert Inc. 738 av. Royale Beaufort.

à 9h45 pour l'église Beaufort et de la cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Jean-Paul Bissonnette (Louise), Boischat, M. et Mme André Simard (Huguette Carmichael), Ste-Foy, M. et Mme Marcel Lavertu (Hélène), M. Pierre Simard, Montréal, M. et Mme Jean Simard (Celine Hudon), Cap-Rouge; son frère et sa belle-sœur: M. et Mme Adélard Simard, Beaufort; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Edouard Simard, Beaufort, Mme Henri Simard, Charlesbourg, M. Edgar Lemieux, St-Vallier, M. et Mme Wilbrod Lemieux, Québec; ses onze petits-enfants: Marie Bissonnette, Michel Bissonnette,

Danielle Bissonnette, Madeleine Bissonnette (André Lambert), Jean-François Bissonnette, François Simard, Louis Simard, Marc Lavertu, Esther Lavertu, Geneviève Simard, Martin Simard; son arrière-petit-enfant: Jean-Gabriel Lambert. Prière de ne pas envoyer de fleurs mais de faire parvenir des dons à la Société canadienne du cancer. Le salon sera ouvert entre 14 et 17h et 19 et 22h.

VALLIÈRES (Roch) — A Québec, le 2 novembre 1980, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Roch Vallières époux de dame Simone Vachon. Il demeurait au 5565, 1ère avenue, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 5 novembre 1980, à 14h. Départ funéraire

Lepine-Cloutier Ltee 990, 1ère avenue.

à 13h45 pour l'église St-Rodrigue et de la cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Cécile Rochon, M. et Mme Rosaire Proulx (Thérèse), Mme Vianney Vallières M. et Mme Emile Vachon, M. et Mme Albert Vachon, Sœur

St-Madeleine-Postel,

s.c.q., M. et Mme Jean-Thomas Giguère, M. et Mme Irène Vachon, Mlle Eva Vachon, M. et Mme Paul-Henri Vachon, M. Roland Vachon, M. et Mme Jean-Guy Leblanc ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371.

715 COMPTES-RENDUS DE FUNÉRILLES

BOUCHER (Eugène)



Au Centre de santé Boissacache de Trois-Pistoles, le 7 octobre 1980, est décédé subitement à l'âge de 87 ans et 2 mois, M. Eugène Boucher, notaire à la retraite. Il pratiquait sa profession durant 46 années à Trois-Pistoles, pour se retirer à Québec, qu'il quitta en 1978 pour le Foyer de Trois-Pistoles. Outre son épouse, née Marie-Anne Delisle, il laisse dans le deuil ses enfants: Normand de Drummondville, M. et

Mme Christian Kjaergaard (Sabine), Denis de Rivière-du-Loup, Jean-Louis, notaire de Sillery, ainsi que Daniel aussi de Québec, et des neveux et nièces. Il fut exposé à la maison funéraire Jean-Guy Rioux, d'où le convoi funéraire se rendit à l'église Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles où fut chanté le service funéraire, pour ensuite se rendre au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. La direction des funérailles fut confiée à la maison funéraire

Jean-Guy Rioux rue Notre-Dame Trois-Pistoles

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

BLANCHET (Sœur Lucienne) — La famille Blanchet remercie sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de Sœur Lucienne Blanchet, c.n.d., soit par offrandes de messes, tributs floraux, visite au salon mortuaire ou par leur présence lors des funérailles, le 29 septembre, à la Maison-Mère de la Congrégation Notre-Dame, de Montréal.

HOUE (Maurice) — Les membres de la famille Houde remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Maurice Houde, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

760 FAVEURS OBTENUES

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier J.T.

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier N.L.

REMERCIEMENT à St-Vincent de Paul pour faveur obtenue avec promesse de faire publier M.B.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour deux faveurs obtenues avec promesse de faire publier J.D.O.

REMERCIEMENTS au St-Esprit, pour faveur obtenue avec promesse de faire publier G.D.L.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier F.D.M.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier F.D.M.

nue, avec promesse de faire publier. Mme G.C.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier S.C.

REMERCIEMENT au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de publier O.L.G.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier H.S.P.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier G.C.

REMERCIEMENT à St-Antoine pour faveur obtenue avec promesse de faire publier F.P.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue S.O.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de la miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.N.D.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de la miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.N.D.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de la miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.N.D.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de la miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.N.D.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de la miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.N.D.

sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.B.

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. H.B.

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. L.A.

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES

Orchidée Fleuriste 1088, av. Cartier, 528-0739.

Salon Fleuri Depuis 48 ans à votre service 524-5218 135 St-Joseph Est

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

THERIAULT & FILS 710, 1882 Avenue, Québec, 524-1961.

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour.

647-3311

Le tarif de décès et avis divers est de 20 du mot minimum \$7.00, avec photo minimum \$32.00. Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

Ils préfèrent "Personne" à Carter et Reagan

WASHINGTON (AP) — La campagne présidentielle américaine a atteint son paroxysme la semaine dernière sur le campus de l'Université du Texas, au cours d'une réunion électorale à laquelle assistaient environ 500 étudiants enthousiastes. Le candidat en faveur duquel ils applaudissaient s'appelait "Personne".

Le président du comité pour la candidature de personne monta à la tribune et lança: "Qui va diminuer nos impôts?" "Personne", répondit l'assemblée. "Qui va libérer les otages?" — "Personne". "Qui voulez-vous pour vous diriger?" — "Personne".

C'est une communauté de la région de San Francisco, issue du mouvement hippie des années 60, qui a organisé cette campagne comme elle l'avait fait en 1976. Mais elle dit bénéficier cette année d'une audience encore plus considérable.

En dépit du poids du bipartisme aux États-Unis, "personne" n'est pas le seul petit candidat à se présenter à la présidence: 18 candidats de partis indépendants ou peu connus sont inscrits sur les listes d'un état ou plus. Le Parti libéral, avec pour candidat Ed Clark, est inscrit dans les 50 états et espère même supplanter le président Jimmy Carter en Alaska, où Ronald Reagan

est quant à lui gagnant certain.

Désenchantement

Pourtant, l'histoire n'est pas faite pour les encourager: depuis le début du siècle, seuls six candidats de partis tiers ont pu remporter, plus de trois pour cent des voix.

Mais les petits candidats ne se présentent pas pour gagner. Ils sont là pour imposer une idée ou un intérêt, pour servir de soupape de sûreté, pour perturber le vote contestataire, celui qui vient à dire: "Je ne voterai pour aucun des candidats des grands partis".

Cette année est une année bénie à cet égard, affirmant-ils en soulignant qu'il leur a été plus facile que d'habitude de réunir les signatures requises pour figurer sur les listes de candidats.

"On pense que c'est parce qu'il existe un désenchantement considérable vis-à-vis du système de bipartisme", explique un porte-parole du Parti socialiste. "Nous avons rassemblé plus de 600,000 signatures cette année".

Succès des communistes

Même les communistes américains, dont la militante noire Angela Davis est la candidate à la vice-présidence, ont reçu dans la population un accueil moins difficile. Ils ont réuni 500,000 si-

gnatures et sont présents dans la moitié des États.

Il y a probablement cinq millions d'électeurs de notre pays qui ont signé des pétitions pour un troisième parti, cinq millions de gens qui ont pris position contre les républicains et les démocrates", estime pour sa part Phil Evans, du Parti des citoyens.

Avec le Parti libéral, celui des citoyens, appelé aussi Parti des consommateurs, est un des plus importants des petits partis. Tous deux espèrent tirer profit du désenchantement de cette année pour se structurer.

Secteur public aboli

Le Parti des citoyens, dont le chef de file est Barry Commoner, est l'héritier des pacifistes des années 60 et un des porte-drapeaux des écologistes. Son mot d'ordre: prendre le pouvoir aux grandes multinationales dont le seul intérêt est le profit.

Pour leur part, les libéraux préconisent la disparition du secteur public. Au pouvoir, ils prélèveraient juste assez d'impôts pour pouvoir entretenir une armée et faire régner l'ordre public. Les ministères seraient supprimés, de même que la législation sur la censure, la prostitution, l'alcool, la pornographie, ou la drogue.



Bébé miracle

Une petite fille de 3,6 kilos, née vendredi soir et prénommée Miracle parce qu'elle s'est développée dans l'abdomen de sa mère et non dans son utérus, était dans un état satisfaisant, hier, à l'hôpital St. Francis de Lynwood en Californie. Ces sourires épanouis de la mère et de la tante en disent d'ailleurs bien long. Les médecins ont dû pratiquer une césarienne sur Mme Maebelle Hood, 31 ans, pour permettre la naissance de sa fille Miracle Stephanie Jean. De tels cas surviennent une fois toutes les 15,000 à 20,000 naissances, avec un taux de survie de 5 pour 100. Une grossesse extra-utérine survient quand la fécondation a lieu dans les trompes de Fallope et que l'embryon s'y fixe.

le monde La chaleur de la terre pour se chauffer

NIORT, France (AP) — Parmi toutes les sources d'énergie susceptibles d'être économiques, c'est tout simplement la chaleur fournie par la Terre qui a été choisie par un artisan en chauffage et en sanitaire, M. Gabet, pour chauffer sa maison et ses ateliers.

Au moyen d'une pompe à chaleur, procédé de plus en plus répandu, il obtient une température de 20 degrés grâce à un système de tuyaux circulant dans le sol, à 1,50 mètre de profondeur sur 500 mètres de surface, et reliés à la pompe par un

collecteur. A la sortie, l'eau arrive à 50 degrés. De plus un phénomène de concentration de l'énergie de la Terre autour du capteur enterré permet d'augmenter le rendement du système.

Le prix d'une telle installation coûte environ \$5.600 de plus qu'un chauffage classique. Par contre, l'énergie utilisée est gratuite et inépuisable. En effet, pour vider la Terre des calories qu'elle emmagasine sous les rayons du Soleil, il faudrait un mois de gel à moins 30 degrés, ce qui n'est pas le cas dans la plupart des régions de France.

Le forage a commencé hier dans le centre de Bordeaux (250,000 habitants) dans le sud-ouest de la France, et doit durer trois mois pour atteindre la pro-

fondeur de 1,100 mètres. Avec un débit de 150 mètres cubes à l'heure et une température d'eau en tête de puits de 45 degrés centigrades, le forage permettra le chauffage de près de 80,000 mètres carrés de locaux. L'économie prévue se monte à plus de 1,500 tonnes équivalent pétrole par an.

La communauté économique européenne a accordé une subvention au projet en raison de son caractère "très démonstratif".

Forage en ville pour économiser plus d'énergie

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicaux • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAUPRE (Diana Moisan) — A St-Raymond, le 2 novembre 1980, à l'âge de 78 ans et 4 mois, est décédée Diana Moisan épouse de feu Laureat Beupre. Elle demeurait au 475, Côte Joyeuse, St-Raymond. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 5 novembre à 14h. Départ de la Résidence Funéraire St-Raymond Inc. 101 St-Joseph St-Raymond.

à 13h45 pour l'église St-Raymond et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Wellie (Rolande Voyer), Léopold (Marie-Reine Gendy), Georges (Simone Hardy), Rollande (Adrien Paquet), Jeanne d'Arc (Gilles Paquet), Yvonne (Jean-Paul Bussières), Hervé (Marie-Claire Godin), Roger (Suzanne Denis), Marielle (Lorraine Lesage). Son frère Philias Moisan (Marie Gendy), sa sœur Marie-Blanche (Jules Ouellet), ses belles-sœurs Mme Léo Moisan, Mme Rosaire Moisan, Mme Octave Moisan, Mme Achille Vézina, Mme Odine Beupre, Mme Arthur Robitaille, Mme Adélaïde Beupre, ainsi que ses 39 petits-enfants et son arrière-petite-fille. 671824

BERGERON (Marie-Ange) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 2 novembre 1980, à l'âge de 73 ans et 11 mois, est décédée Marie-Ange Bergeron, fille de feu Odias Bergeron et de feu Delphine Côté. Elle demeurait au 739 rue Ste-Thérèse. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 novembre à 11h. Départ de la résidence funéraire.

Sylvio Marceau Inc. 270 Marie de l'Incarnation pour l'église St-Malo, et de la au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil un frère, et ses sœurs, Mme Rosario Martin (Angeline), Mme Fraser Aubin (Alice), M. et Mme Adenon Bergeron, ses belles-sœurs, Mme Aimé Bergeron, Mme Wilfrid Bergeron, Mme Henri Bergeron, Mme Alfred Bergeron, plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines. 671806

BILODEAU (Roger) — A Québec, le 2 novembre 1980, à l'âge de 65 ans et 11 mois, est décédé M. Roger Bilodeau, époux de feu dame Berthe Arcand. Il demeurait au 1685 rue Ernest Lapointe. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 novembre, à 14h. Départ de la Coop funéraire de l'Anse 280, 8e Rue.

à 13h45 pour l'église St-Pascal-de-Maizerets et d la au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Claude Bilodeau (Lise Maheux), MM. Réjean et Pierre Bilodeau, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Lucienne Auclair, Mme Luc Arcand, Mme Charles Edouard St-Pierre, Mme Amédée Bilodeau, M. et Mme Georges Arcand, Mme Rose Arcand, Mme Rolande Bilodeau, ainsi que plusieurs neveux et nièces. 671797

BOURBEAU (Marcelle Huard) — A Beloeil, le 1er novembre 1980, à l'âge de 31 ans, est décédée accidentellement Marcelle Huard épouse de François Bourbeau. Elle demeurait au 1101, Chardonneret, Beloeil. Les funérailles auront lieu, jeudi, le 6 novembre à 15h. Départ de la résidence funéraire.

à 14h45 pour l'église de St-Raymond et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Karine et Alain-Pierre. Sa mère, Mme Fernande Huard, ses frères, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, ses grands-parents, oncles et tantes. Prière de ne pas envoyer de fleurs, compenser par l'envoi de messes ou envoyer sur la Société de Recherche sur le cancer ou la Société de Recherche des maladies du cœur. 671822

CHABOT (Joseph Aimé) — Dans la lecture de la liste des parents, on aura du lire M. et Mme Armand Chabot, M. et Mme Paul-Henri Chabot. 671220

DESROCHERS (Blanche) — Au Centre d'Accueil de Ste-Croix, comté Lotbinière, le 3 novembre 1980, à l'âge de 85 ans, est décédée Mlle Blanche Desrochers, fille de feu M. Joseph Desrochers, et de feu Josephine Martel. Elle demeurait au 6245 rue Principale, Ste-Croix, comté Lotbinière. Les funérailles auront lieu mercredi à 10h30. Départ du salon funéraire.

Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée 6238 rue Principale Ste-Croix.

à 9h50, pour l'église de Ste-Croix et de la au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil son frère, sa belle-sœur M. et Mme Séverin Desrochers, plusieurs neveux et nièces. 672214

GARNEAU (Jacqueline) — A Québec, le 3 novembre 1980, est décédée Jacqueline Garneau, fille de feu Jacques Garneau et de feu dame Rose-Anne Fournier. Elle demeurait

au 1165, avenue Parc, Québec. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 5 novembre à 9h, en l'église de St-Dominique et de la au cimetière de Beauport. Elle laisse dans le deuil, sa sœur Marguerite. Selon ses dernières volontés, elle ne sera pas exposée. La direction des funérailles a été confiée à la

Coop Funéraire du Plateau 260 des Franciscains 671879

LANGAIS (Lucien) — A St-Casimir, le 2 novembre 1980, à l'âge de 59 ans et 3 mois, est décédé M. Lucien Langais autrefois de Deschambault, ex-mécanicien du Garage J. Sauvageau & Fils Ltée, St-Casimir, époux de Lucienne Darveau. Il demeurait au 290 rue Notre-Dame, St-Casimir. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 5 novembre à 15h30. Départ du

Funérarium Lacoursière Ltée 185 boul de la Montagne St-Casimir.

à 15h20 pour l'église St-Casimir et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Louise Langais, son fils André Langais, sa belle-mère Mme Edmond Darveau. Ses frères et sœurs: Hélène (Mme Albert Boivin), Marcelle (Mme Jean Vincent), Isabelle (Mme Emile Lefebvre), Albert (Hélène Godin), Hervé (Jacqueline Paquette), Monique (Mme Jean-Paul Mayrand), Roland (Gisèle Bourgais), Béla (Mme Lucien Naud), ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. 671849

MAGNAN (Pierrette) — A Québec le 31 octobre 1980, à l'âge de 49 ans, est décédée Mlle Pierrette Magnan, réceptionniste au ministère de l'Éducation, fille de feu Charles Auguste Magnan et de feu dame Marie-Blanche Parent. Elle demeurait au 599-1ère Rue, Québec. A sa demande, elle ne sera pas exposée et a été confiée à la maison

Lepine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté mardi le 4 novembre 1980, à 14h en l'église St-Paul-Apôtre. Elle laisse dans le deuil sa sœur et ses belles-sœurs: Mlle Janine Magnan, Mme Gertrude Magnan, Mme Jean-Marie Magnan (Janine Picard), ses neveux et sa nièce: M. et Mme Jean-Pierre Magnan, M. Guy Magnan, son ami, M. Jean-Noël Blais ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371. 698418

ODESSE (Henri) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 1er novembre 1980, à l'âge de 59 ans et 8 mois, est décédé M. Henri Odesse époux de dame Laurette Vermette. Il demeurait au 68, Rue, Montmorency. Les funérailles auront lieu, mardi, le 4 novembre à 15h. Départ de la résidence funéraire.

F.X. Bouchard Inc. 4100 boul Ste-Anne à 14h50 pour l'église St-Gregoire et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et belles-filles: Mlle Marie-Odesse M. et Mme Pierre Odesse (France Desrochers), M. et Mme Robert Odesse (Linda Arsenault) et leur fille Isabelle, Mlle France Odesse. Ses frères et belles-sœurs, son beau-frère: M. et Mme Georges Odesse, M. et Mme Lionel Odesse, M. Fernand Odesse, M. Leopold Paré ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 663-9838. 671795

PAQUET (Armand) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 2 novembre 1980, à l'âge de 82 ans et 9 mois, est décédé M. François Xavier Paquet, époux de dame Jeanne Lemieux. Il demeurait au 434, 3ème Avenue. Les funérailles auront lieu jeudi le 6 novembre à 14h. Départ de la

Coop funéraire de l'Anse 280, 8ème Rue à 13h50, pour l'église St-Esprit, et de la au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils, M. et Mme Raymond Paquet (Berthe Fournier), ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Adrien Paquet (Marguerite Brousseau), M. et Mme René Paquet (Lucille Martel), M. et Mme Yvon Paquet (Cécile Morency), M. et Mme Jean-Paul Paquet (Gabrielle Labrie), Mlle Yvonne Paquet, Mme Alfred Langlais (Germaine), M. et Mme Adrien St-Laurent (Lucienne), M. et Mme François Soucy (Jacqueline), M. et Mme Paul Lefebvre (Lucette), Mlle Emilienne Paquet, Sœur Georgette Paquet, S.S.F.D., Mlle Albertine Mallard, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 671820

POTVIN (Marie-Emma) — A Québec, le 3 novembre 1980, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Marie-Emma Potvin, fille de feu Jérémie Potvin, et de feu Emma Letourneau. Elle demeurait au 37 Des Cascades, Beauport. Elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu mercredi le 5 novembre, à 14h30 en l'église Notre-Dame de Lévis, et l'inhumation au cimetière Mont-Marie de Lévis. Elle laisse dans le deuil son beau-frère M. et Mme Joseph Etienne Hallé (Pauline Marotte), ses nièces et neveux, Thérèse, Lise, et Jean-Claude Hallé, ainsi que plusieurs cousins, cousines et amis. La direction des funérailles a été confiée à la maison

Lepine-Cloutier Ltée. Pour renseignements: 529-3371. 671820

SIMARD (François Xavier) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 2 novembre 1980, à l'âge de 82 ans et 9 mois, est décédé M. François Xavier Simard, époux de dame Jeanne Lemieux. Il demeurait au 434, 3ème Avenue, Beauport. Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 novembre à 10h. Départ de la résidence funéraire.

Wilbrod Robert Inc. 738 av. Royale Beauport à 9h45 pour l'église Beauport et de la au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Jean-Paul Bissonnette (Louise), Boiscatel, M. et Mme André Simard (Huguette Carmichael), Ste-Foy, M. et Mme Marcel Lavertu (Hélène), M. Pierre Simard, Montréal, M. et Mme Jean Simard (Celine Hudon), Cap-Rouge, son frère et sa belle-sœur: M. et Mme Adélaïde Simard, Beauport, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Edouard Simard, Beauport, Mme Henri Simard, Charlesbourg, M. Edgar Lemieux, St-Vallier, M. et Mme Wilbrod Lemieux, Québec; ses onze petits-enfants: Normand et Drummondville, M. et

Danielle Bissonnette, Madeleine Bissonnette (André Lambert), Jean-François Bissonnette, François Simard, Louis Simard, Marc Lavertu, Esther Lavertu, Geneviève Simard, Martin Simard, son arrière-petit-enfant Jean-Gabriel Lambert. Prière de ne pas envoyer de fleurs mais de faire parvenir des dons à la Société canadienne du cancer. Le salon sera ouvert entre 14 et 17h et 19 et 22h. 698420

VALLIERES (Roch) — A Québec, le 2 novembre 1980, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Roch Vallières époux de dame Simone Vachon. Il demeurait au 5565, 1ère Avenue, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 5 novembre 1980, à 14h. Départ funéraire

Lepine-Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue à 13h45 pour l'église St-Rodrigue et de la au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Cécile Rochon, M. et Mme Rosaire Proulx (Thérèse), Mme Vianney Vallières M. et Mme Emile Vachon, M. et Mme Albert Vachon, Sœur Ste-Madeleine-Postel, s.c.q., M. et Mme Jean-Thomas Giguère, M. et Mme Irénée Vachon, Mlle Eva Vachon, M. et Mme Paul-Henri Vachon, M. et Mme Jean-Guy Leblanc ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 671816

715 COMPTES-RENDUS DE FUNÉRAIRES

BOUCHER (Eugène)

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier J.T. 671817

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier N.L. 671821

REMERCIEMENT à St-Vincent de Paul pour faveur obtenue avec promesse de faire publier M.B. 698402

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour deux faveurs obtenues avec promesse de faire publier J.D.O. 671967

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier F.D.M. 671845

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue.

Mme Christian Kjaergaard (Sabine), Denis de Rivière-du-Loup, Jean-Louis, notaire de Sillery, ainsi que Daniel aussi de Québec, et des neveux et nièces. Il fut exposé à la maison funéraire Jean-Guy Rioux, d'où le convoi funéraire se rendit à l'église Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles où fut chanté le service funéraire, pour ensuite se rendre au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. La direction des funérailles fut confiée à la maison funéraire

Jean-Guy Rioux rue Notre-Dame Trois-Pistoles 671848

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

BLANCHET (Sœur Lucienne) — La famille Blanchet remercie sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de Sœur Lucienne Blanchet, c.n.d., soit par offrandes de messes, tributs floraux, visite au salon mortuaire ou par leur présence lors des funérailles, le 29 septembre, à la Maison Mère de la Congrégation Notre-Dame, de Montréal.

HOUE (Maurice) — Les membres de la famille Houe remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Maurice Houe, soit par offrande de messes, bouquets rituels, assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 698072

760 FAVEURS OBTENUES

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier J.T. 671817

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier N.L. 671821

REMERCIEMENT à St-Vincent de Paul pour faveur obtenue avec promesse de faire publier M.B. 698402

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour deux faveurs obtenues avec promesse de faire publier J.D.O. 671967

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier F.D.M. 671845

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue.

Mme Christian Kjaergaard (Sabine), Denis de Rivière-du-Loup, Jean-Louis, notaire de Sillery, ainsi que Daniel aussi de Québec, et des neveux et nièces. Il fut exposé à la maison funéraire Jean-Guy Rioux, d'où le convoi funéraire se rendit à l'église Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles où fut chanté le service funéraire, pour ensuite se rendre au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. La direction des funérailles fut confiée à la maison funéraire

Jean-Guy Rioux rue Notre-Dame Trois-Pistoles 671848

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

BLANCHET (Sœur Lucienne) — La famille Blanchet remercie sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de Sœur Lucienne Blanchet, c.n.d., soit par offrandes de messes, tributs floraux, visite au salon mortuaire ou par leur présence lors des funérailles, le 29 septembre, à la Maison Mère de la Congrégation Notre-Dame, de Montréal.

HOUE (Maurice) — Les membres de la famille Houe remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Maurice Houe, soit par offrande de messes, bouquets rituels, assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 698072

760 FAVEURS OBTENUES

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier J.T. 671817

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier N.L. 671821

REMERCIEMENT à St-Vincent de Paul pour faveur obtenue avec promesse de faire publier M.B. 698402

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour deux faveurs obtenues avec promesse de faire publier J.D.O. 671967

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier F.D.M. 671845

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue.

Mme Christian Kjaergaard (Sabine), Denis de Rivière-du-Loup, Jean-Louis, notaire de Sillery, ainsi que Daniel aussi de Québec, et des neveux et nièces. Il fut exposé à la maison funéraire Jean-Guy Rioux, d'où le convoi funéraire se rendit à l'église Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles où fut chanté le service funéraire, pour ensuite se rendre au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. La direction des funérailles fut confiée à la maison funéraire

Jean-Guy Rioux rue Notre-Dame Trois-Pistoles 671848

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

BLANCHET (Sœur Lucienne) — La famille Blanchet remercie sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de Sœur Lucienne Blanchet, c.n.d., soit par offrandes de messes, tributs floraux, visite au salon mortuaire ou par leur présence lors des funérailles, le 29 septembre, à la Maison Mère de la Congrégation Notre-Dame, de Montréal.

HOUE (Maurice) — Les membres de la famille Houe remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Maurice Houe, soit par offrande de messes, bouquets rituels, assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 698072

760 FAVEURS OBTENUES

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier J.T. 671817

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier N.L. 671821

REMERCIEMENT à St-Vincent de Paul pour faveur obtenue avec promesse de faire publier M.B. 698402

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour deux faveurs obtenues avec promesse de faire publier J.D.O. 671967

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier F.D.M. 671845

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue.

Mme Christian Kjaergaard (Sabine), Denis de Rivière-du-Loup, Jean-Louis, notaire de Sillery, ainsi que Daniel aussi de Québec, et des neveux et nièces. Il fut exposé à la maison funéraire Jean-Guy Rioux, d'où le convoi funéraire se rendit à l'église Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles où fut chanté le service funéraire, pour ensuite se rendre au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. La direction des funérailles fut confiée à la maison funéraire

Jean-Guy Rioux rue Notre-Dame Trois-Pistoles 671848

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

BLANCHET (Sœur Lucienne) — La famille Blanchet remercie sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de Sœur Lucienne Blanchet, c.n.d., soit par offrandes de messes, tributs floraux, visite au salon mortuaire ou par leur présence lors des funérailles, le 29 septembre, à la Maison Mère de la Congrégation Notre-Dame, de Montréal.

HOUE (Maurice) — Les membres de la famille Houe remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Maurice Houe, soit par offrande de messes, bouquets rituels, assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 698072

760 FAVEURS OBTENUES

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier J.T. 671817

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier N.L. 671821

REMERCIEMENT à St-Vincent de Paul pour faveur obtenue avec promesse de faire publier M.B. 698402

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour deux faveurs obtenues avec promesse de faire publier J.D.O. 671967

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier F.D.M. 671845

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue.

Mme Christian Kjaergaard (Sabine), Denis de Rivière-du-Loup, Jean-Louis, notaire de Sillery, ainsi que Daniel aussi de Québec, et des neveux et nièces. Il fut exposé à la maison funéraire Jean-Guy Rioux, d'où le convoi funéraire se rendit à l'église Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles où fut chanté le service funéraire, pour ensuite se rendre au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. La direction des funérailles fut confiée à la maison funéraire

Jean-Guy Rioux rue Notre-Dame Trois-Pistoles 671848

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

BLANCHET (Sœur Lucienne) — La famille Blanchet remercie sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de Sœur Lucienne Blanchet, c.n.d., soit par offrandes de messes, tributs floraux, visite au salon mortuaire ou par leur présence lors des funérailles, le 29 septembre, à la Maison Mère de la Congrégation Notre-Dame, de Montréal.

HOUE (Maurice) — Les membres de la famille Houe remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Maurice Houe, soit par offrande de messes, bouquets rituels, assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 698072

760 FAVEURS OBTENUES

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier J.T. 671817

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier N.L. 671821

REMERCIEMENT à St-Vincent de Paul pour faveur obtenue avec promesse de faire publier M.B. 698402

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour deux faveurs obtenues avec promesse de faire publier J.D.O. 671967

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier F.D.M. 671845

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue.

Mme Christian Kjaergaard (Sabine), Denis de Rivière-du-Loup, Jean-Louis, notaire de Sillery, ainsi que Daniel aussi de Québec, et des neveux et nièces. Il fut exposé à la maison funéraire Jean-Guy Rioux, d'où le convoi funéraire se rendit à l'église Notre-Dame-des-Neiges de Trois-Pistoles où fut chanté le service funéraire, pour ensuite se rendre au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. La direction des funérailles fut confiée à la maison funéraire

Jean-Guy Rioux rue Notre-Dame Trois-Pistoles 671848

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

BLANCHET (Sœur Lucienne) — La famille Blanchet remercie sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie lors du décès de Sœur Lucienne Blanchet, c.n.d., soit par offrandes de messes, tributs floraux, visite au salon mortuaire ou par leur présence lors des funérailles, le 29 septembre, à la Maison Mère de la Congrégation Notre-Dame, de Montréal.

HOUE (Maurice) — Les membres de la famille Houe remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Maurice Houe, soit par offrande de messes, bouquets rituels, assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 698072

760 FAVEURS OBTENUES

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier J.T. 671817

GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier N.L. 671821

REMERCIEMENT à St-Vincent de Paul pour faveur obtenue avec promesse de faire publier M.B. 698402

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour deux faveurs obtenues avec promesse de faire publier J.D.O. 671967

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier F.D.M. 671845

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de la miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée. G.B. 698071

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier, H.B. 672472

SINCERES remerciements au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier, L.A. 672480

SERVICES SPECIAUX

780 FLEURISTES

Orchidée Fleuriste 1068, av. Cartier, 529-0738 698032

Salon Fleuri

Depuis 48 ans à votre service 524-5218 135 St-Joseph Est 673001

790 MONUMENTS FUNERAIRES

THERIAULT & FILS 710, 1030 Avenue, Québec, 524-1301 698030

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour.

647-3311



365 drapeaux pour les otages américains

Dans un cimetière situé à Hermitage, en Pennsylvanie, des Américains ont installé quotidiennement un drapeau pour marquer chaque jour de captivité des 52 otages américains détenus en Iran. Aujourd'hui, anniversaire de la capture de l'ambassade américaine à Téhéran, un 365e drapeau américain sera hissé. Autres détails sur l'affaire des otages en page D-1.

Débat constitutionnel

C'est le Québec qui défraie les publi-reportages du CEE

par Paul BENNETT

Un organisme privé, le Conseil d'expansion économique (CEE), sert ni plus ni moins que de couverture au gouvernement du Québec pour faire connaître ses positions dans le présent débat constitutionnel.

En effet, le coût d'une série de publi-reportages, publiés chaque vendredi dans le Journal de Québec et le Journal de Montréal sous la responsabilité du CEE, est défrayé en presque totalité par le gouvernement

du Québec, par le biais de cinq ministères et de trois sociétés d'Etat.

La contribution totale du gouvernement du Québec et de ses sociétés se chiffre par environ \$160,000. Il faut ajouter ce montant aux quelque \$600,000 déjà consacrés officiellement par le gouvernement québécois à sa contre-offensive contre la publicité fédérale au Québec (\$2 millions) en faveur du rapatriement de la constitution.

Selon les renseignements re-

cueillis de diverses sources par LE SOLEIL, chaque annonce publiée à l'intérieur d'un numéro de huit pages de cette série de dix publi-reportages coûte \$4,000, soit près de dix fois le tarif normalement exigé pour un espace publicitaire de même dimension dans un quotidien.

Un publi-reportage, rappelons-le, est un texte publicitaire rédigé sous forme de reportage. Dans ce cas-ci, les coûts sont entièrement défrayés par les annonces et sont partagés selon le nombre d'annonceurs (quatre en moyenne par numéro). Jusqu'à maintenant, ni l'entreprise privée ni évidemment le gouvernement fédéral n'y ont fait paraître de publicité.

Le contrat de ce publi-reportage a été négocié directement entre le président de Québecor, M. Pierre Pé-ladeau, et le président du CEE, M. Rosaire Morin, d'une part, et M. Morin et certains ministres avec qui il entretient depuis longtemps des liens étroits, d'autre part.

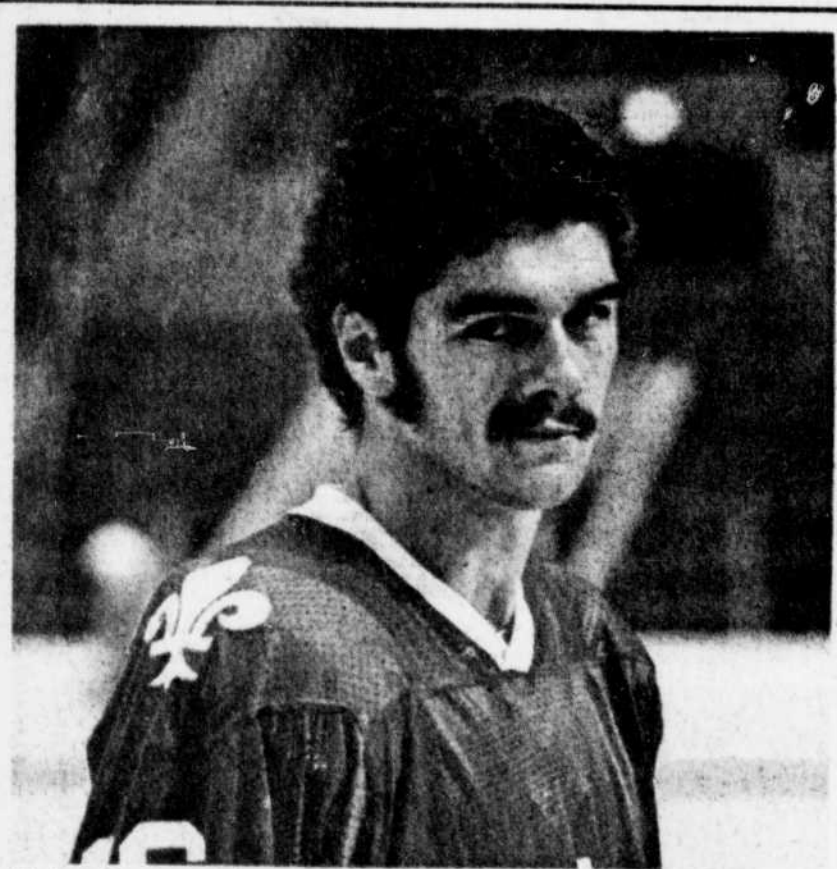
Objectifs

De l'aveu même de M. Morin, joint par LE SOLEIL, cette série de dix publi-reportages vise essentiellement à faire valoir les positions traditionnelles des gouvernements québécois depuis Louis-Alexandre Taschereau, sur la question du renouvellement de la constitution.

Selon M. Morin, il s'agit d'une part pour le CEE de secouer l'"apathie" des Québécois à l'égard du présent débat constitutionnel et, d'autre part, de contrer la publicité du gouvernement fédéral sur la question du rapatriement de la constitution.

Pour ce faire, le CEE, que M. Mo-

(Suite à la page A2, 2e col.)



Michel Goulet a hâte d'affronter le Tricolore pour la première fois, cette saison.

Nordiques-Canadien

Une rivalité qui ne s'éteindra jamais!

par Maurice DUMAS

L'approche diffère, mais l'enjeu reste le même! Les affrontements Nordiques-Canadien conserveront, encore cette année et dans le futur, un cachet spécial. De quoi provoquer des gargouillis dans l'estomac des participants. De quoi attiser cette bonne vieille rivalité Québec-Montréal.

Plusieurs joueurs des Nordiques en gigaient un coup en vue du match qu'ils disputeront, ce soir, au Forum de Montréal, contre le Canadien. D'autres sentaient des picotements dans la moelle épinière.

"La rivalité Québec-Montréal est toujours là, a expliqué le jeune Michel Goulet. On ne peut nier l'évidence. Nous avons affronté le Canadien quatre fois, l'an passé,

C'est encore emballant de se préparer à croiser le fer avec eux."

Les Nordiques ont subi deux défaites, l'an dernier, dans la métropole canadienne. Ils ont été plus veinards dans la Vieille Capitale avec un dossier d'un gain et un match nul.

Et que file la quénouille! On dit que les journalistes mènent un ravaud d'enfer avec ces confrontations Nordiques-Canadien, mais les joueurs en parlent abondamment.

Stimulant

Les Nordiques ont grandement besoin d'un stimulant dans cette période où ils tentent de rapailler leur bateau. "Une vic-

(Suite à la page A2, 1re col.)

Niveau record d'abstentions prévu aux USA

WASHINGTON (d'après NYTNS, AFP et AP) — Jimmy Carter et Ronald Reagan ont donné hier avec ardeur le dernier coup de cravache avant les élections présidentielles d'aujourd'hui, mais ils ne semblent avoir réussi à secouer la torpeur — et parfois l'indifférence — de l'électorat américain.

En effet, de l'avis de nombre d'observateurs, les abstentions risquent d'atteindre cette année un niveau record. Sur les 160.5 millions d'Américains qui ont le droit de vote, pas plus de 115 millions sont inscrits sur les listes électorales et le taux de participation effective évolue généralement autour de 55 pour 100.

Hier, Carter et Reagan ont adressé leurs ultimes appels aux quelque 85 millions d'électeurs dont les choix décideront finalement de l'issue de cette 49e course à la Maison-Blanche.

Aucun des deux principaux candidats n'a cependant voulu aborder le nouvel élément d'incertitude — l'amorce de libération des otages américains de Téhéran — qui est venu rendre encore plus imprévisible le résultat d'une lutte déjà très serrée.

Carter

Jimmy Carter, dans un spot pu-
(Suite à la page A2, 4e col.)

notre envoyé spécial
denis anders

Jusqu'au surlendemain des élections américaines, notre reporter Denis Anders suit la campagne électorale dans l'Etat du New Hampshire.



Reagan balaie Dixville Notch

dans les Montagnes blanches ne compte en effet que 24 électeurs inscrits, tous employés par le Balsans Inn, un vieil et majestueux hôtel qui, en saison, se proclame la "Suisse d'Amérique".

A Dixville Notch, on se glorifie depuis longtemps d'être les premiers à voter, en année d'élection. C'est d'ailleurs pourquoi l'opération-scrutin est menée rondement, essentiellement pour le profit des grands médias qui, bon an, mal an, y dépêchent des équipes chargées d'immortaliser la livraison de ce premier résultat national. Ainsi, ce matin, à Dixville Notch, il y avait 100 journalistes; les représentants des réseaux ABC, NBC et CBS ainsi qu'une gamme complète de journalistes de la presse locale, régionale et nationale. Le gratin, quoi...

Ce vote de première heure s'est d'ailleurs fait tout de go. "A 11h, expliquait le portier de l'hôtel, on les a (les 24 électeurs) rassemblés dans une salle du premier étage, on les a fait voter", chacun dans son propre isolement.

Puis, à minuit sonnant, le président d'élection et propriétaire des lieux, Neil Tillotson, est apparu. Sous les projecteurs de la télé, il a fait part du décompte des voix. Une annonce qui augurait du "party de l'année" à Dixville Notch. Un "party" biennal dans un minuscule village tout heureux d'avoir défrayé une nouvelle fois la chronique américaine. Et ce, même si, dans 75 pour 100 des élections, Dixville Notch a appuyé le perdant!

Puis, à minuit sonnant, le président d'élection et propriétaire des lieux, Neil Tillotson, est apparu. Sous les projecteurs de la télé, il a fait part du décompte des voix. Une annonce qui augurait du "party de l'année" à Dixville Notch. Un "party" biennal dans un minuscule village tout heureux d'avoir défrayé une nouvelle fois la chronique américaine. Et ce, même si, dans 75 pour 100 des élections, Dixville Notch a appuyé le perdant!

Un scrutin sans contrainte

Neuf heures après le dévoilement des résultats électoraux à Dixville Notch, près d'un million d'autres bureaux de votes ont ouvert leurs portes à travers les Etats-Unis. Règle générale, ces bureaux sont aménagés à l'intérieur d'édifices publics: hôtels de ville, écoles, cours de justice, centres communautaires...

Ainsi, à Lancaster, c'est l'hôtel de ville qui accueille depuis ce matin les 2,200 électeurs inscrits qui attendent de se prévaloir de leur droit de choisir un président. Et qui, du

(Suite à la page A2, 1re col.)



Premiers à se prononcer

Fidèle à la tradition, la "population" de Dixville Notch, au New Hampshire, a devancé des millions d'Américains en allant aux urnes tard hier soir. Quelques moments plus tard, les résultats du scrutin étaient aussitôt affichés.

mardi



Miss Canada

Dominique Dufour, de Laval, a été choisie hier Miss Canada.

page A-3

Meurtrier mis à l'amende

JOHANNESBURG (AP) — Un Blanc, M. Lourens Swanepoel, a été condamné hier à \$650 d'amende pour avoir tué un Noir qui avait insulté son épouse.

Le meurtrier avait le choix entre payer l'amende ou six mois de prison.

L'EST DU QUÉBEC

Contrat signé pour le transport du sel

page A-5

Assurance-auto déficitaire

En 1980, les compagnies privées perdront de 10 à 15 cents par dollar de primes perçues.

page B-3

Mulroney, au lieu de Clark?

Selon Richard Daignault, notre correspondant à Ottawa, de plus en plus de conservateurs et de l'Est et de l'Ouest voient la nécessité que Brian Mulroney succède à Joe Clark.

page B-1

Le lait: 5 cents de plus

page A-3

sommaire

Annonces classées	D-4 à D-15
Arts et spectacles	C-5 à C-7
Bandes dessinées	A-4
Bridge	D-15
Carrières et profession	A-16
Consommation	D-2 et D-3
Décès	D-17
Economie-finances	B-3 à B-7
Feuilleton	D-6
Horoscope	D-15
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	D-1 à D-17
Mot mystère	D-4
Mots croisés	D-5
Où aller à Québec	C-7
Page documentaire	A-7
Patron	D-5
Pierre Champagne	A-10
Sport	C-1 à C-4
Télévision	D-17 et C-5

météo

Nuageux avec quelques averses; demain, nuageux et plus froid.

détails, page D-4

CONCOURS
«Je m'abonne au
SOLEIL»

À gagner \$23,000 en prix

4 GRANDS PRIX:

- Un voyage de 10 jours pour deux (2) au Club Med de ITA-PARICA au BRÉSIL
- Une PLAQUETTE D'OR de 5 oz d'une valeur de plus de \$4,000
- Ademco Location offre deux (2) voitures de marque Buick Régali, prêtées pour une période de 24 mois.

LE SOLEIL
647-3333

Reagan balaie...

(Suite de la première page)

coup, sont appelés à élire 14 autres représentants, à partir d'une liste de candidats comptant pas moins de 43 noms.

Ce choix, il est inscrit sur un immense bulletin de huit pouces sur douze, rendu valide par la signature du secrétaire de l'Etat et des scrutateurs. Contrairement à la pratique canadienne, ces scrutateurs ne sont ni nommés par le gouvernement, ni désignés par un parti politique. Dans ce pays où toute charge publique est élective, les trois scrutateurs de Lancaster ont eux aussi dû se soumettre au processus électoral. Tout comme le président d'élection, ici appelé le "town moderator", M. Bob Calamari dont sa victoire en 1978 fut d'ailleurs la première remportée ici par un démocrate... depuis Franklin Roosevelt en 1944.

Petite ville, Lancaster vote encore à la main, avec de vrais bulletins. "Nous sommes une si petite communauté que nous n'avons pas encore ressenti le besoin de recourir aux machines à voter", de poser M. Calamari, machines à voter qui font des scrutins américains des opérations aux allures mécaniques.

Voter par levier

Ces machines à voter, nous les avons vues à Manchester, la métropole du Sud, en train d'être bien astiquées et bien huilées pour les élections d'aujourd'hui.

Conçues pour accélérer le déroulement d'un scrutin au cours duquel chaque électeur doit faire des dizaines de choix, il s'agit somme toute d'une grosse boîte métallique entourée de son propre isolant, un simple rideau. A l'intérieur, l'électeur trouve place devant un panneau complet de petits leviers. Chacun d'entre eux peut être actionné vers le haut ou vers le bas, dépendant de la préférence que les citoyens accordent au candidat démocrate, en haut, ou au républicain en bas.

Une fois toutes les tiges métalliques placées devant les candidats de son choix, l'électeur empêche le "maître-levier", une grosse poignée placée au bas du panneau qui enregistre le vote au complet. Ainsi, pas d'erreurs possibles. Et surtout, la possibilité de connaître les résultats du bureau dans les minutes suivant la fermeture, à 19h. Par ailleurs, toujours à même la machine à voter, se trouve un levier portant la mention "straight ticket". Celui-ci permet au contribuable d'actionner après une seule opération le "maître-levier". Et de donner son vote de manière globale à tous les candidats d'un même parti.

Un système libéral

Par ailleurs, comme l'expliquait Edna White, journaliste qui a couvert les élections à Lancaster depuis l'époque de Roosevelt, le scrutin aux Etats-Unis se déroule dans un contexte beaucoup plus libéral qu'au Canada.

Ainsi, ici, pas question de prohiber la publicité partisane, le jour du vote. Tous les journaux, toutes les stations de télévision n'ont trêve, la journée durant, d'inonder leur clientèle de messages publicitaires vendant les mérites d'un candidat ou d'un autre. Il y a plus. Ce libéralisme électoral fait que, devant le bureau de vote, les représentants des partis se font un devoir de fixer les pancartes de leurs favoris. Et de distribuer aux électeurs en train de voter des dépliant affichant en grosses lettres les noms de "leurs bons hommes". Cette pratique donne d'ailleurs lieu à des curieuses manifestations. Comme celle organisée par l'aspirant shérif O'Neil Croteau qui, s'est présenté devant le bureau

de vote dès 5h du matin, en plus d'ériger sur la rue principale une immense bannière vantant ses propres mérites. Et ce, juste avant l'entrée du "poll" local. Et puis, la libre entreprise ayant la vie dure au New Hampshire, il ne saurait être ici question d'interdire la vente de boissons alcooliques, le jour des élections. Tout demeure donc ouvert. Et ce, même si, admet Mme White, l'ouverture des débits génère parfois des tentatives d'influence l'électorat, par de généreuses tournées offertes par les organisateurs politiques.

Référendum et simplicité

Aujourd'hui d'ailleurs, les millions d'électeurs américains ne se prononcent pas seulement sur des hommes. Ils se prononcent aussi sur des idées par voie de référendum. Ces questions référendaires à la douzaine, elles figurent sur le bulletin de vote — ou sur les panneaux des machines à voter. Elles recourent une immense diversité de sujets, dont "l'obligation de tenir un chien en laisse" ici à Lancaster jusqu'à une réduction draconienne des taxes foncières dans le Massachusetts voisin. Pas étonnant dans ces conditions que les bulletins de votes soient interminables. Et que le simple fait de voter prenne à l'occasion jusqu'à 15 minutes à l'électeur. Cette complexité apparente vaut toutefois la chandelle, affirme le "modérateur" Bob Calamari. Car, en incitant les citoyens tout d'un seul coup, le système américain évite des élections en cascade au fédéral, puis au niveau de l'Etat, à celui du comté puis à celui de la ville. Sans oublier les référendums.

C'est là, de conclure M. Calamari, une opération longue qui a un grand mérite: celui d'être effectuée seulement une fois aux deux ans.

Niveau record...

(Suite de la première page)

bilitaire diffusé sur tous les réseaux de télévision américains alors qu'il se rendait par avion du Michigan en Oregon avant de revenir dans son village natal de Plains (Georgie) pour voter ce matin, a souligné que son expérience fera de lui un meilleur président au cours d'un second mandat. Il n'y manque pas de mettre l'accent sur les réalisations de son gouvernement qui, dit-il, a mis au point un programme énergétique, a créé neuf millions d'emplois et "a constamment œuvré pour la paix".

Il a exhorté, dans un discours prononcé en Ohio, l'un des Etats clés de la campagne, les partisans de John Anderson, le candidat indépendant qu'il feignait d'ignorer depuis le début de la course, à voter pour lui. "Il y a évidemment quelques différences entre nous, a-t-il dit. Mais sur de nombreux problèmes, comme le besoin de conservation de l'énergie, la qualité de l'air, de l'eau, le contrôle des armements nucléaires et le maintien de notre pays en paix, nos vues sont très proches."

Reagan

De son côté, Ronald Reagan, dans un spot identique diffusé alors qu'il se préparait à regagner la Californie, a qualifié le premier mandat du président Carter d'une époque "où les problèmes économiques n'ont cessé d'empirer et le prestige américain de diminuer sur le plan international". La réélection de M. Carter signifierait pour les Etats-Unis quatre autres années de "misère et de rhétorique", a dit le candidat républicain, hier, à Peoria, dans l'Illinois.

Anderson

Quant à John B. Anderson, il a

mis fin à sa campagne avec le commentaire suivant: "Je pense que des revirements spectaculaires et jamais vus sont encore possibles". Mais son colistier Patrick Lucey n'a pas caché au cours d'une conférence sa crainte de voir les informations en provenance de Téhéran venir faire oublier quelque peu les maigres succès remportés par le président Carter dans la lutte contre l'inflation.

C'est sur ces notes que s'est terminée hier soir la campagne présidentielle la plus longue de toute l'histoire des Etats-Unis. Elle avait commencé en fait avec l'annonce officielle de la candidature du représentant Philip Crane, républicain de l'Illinois, le 2 août 1978.

A la veille des élections, les sondages donnaient hier une avance insignifiante à M. Reagan dans les votes populaires. Mais il était généralement crédité d'un avantage plus net dans la répartition des 538 votes électoraux des 50 Etats, qui sont les seuls qui comptent pour être élu président.

Le sort du président Carter pourrait finalement dépendre de l'affluence aux bureaux de vote aussi bien que de la réaction du peuple américain à l'évolution de l'affaire des otages.

En plus du président, les Américains éliront également 34 sénateurs et 435 représentants. Rien n'est venu, à la fin de la campagne, remettre en question les prévisions selon lesquelles le Parti démocrate ne va pas souffrir de la faiblesse du président Carter au point de perdre les neuf sièges du Sénat et les 59 sièges de la Chambre des représentants nécessaires pour renverser la majorité dont il dispose depuis 25 ans au Congrès.

le mot du jour

A l'ordre!

Lorsque l'on veut exprimer qu'une chose n'est pas acceptable ou qu'elle ne peut pas être acceptée, on dit qu'elle est irrecevable. "Hors d'ordre" est une traduction mot à mot de "out of order".

Pierre BELLEAU

La Quotidienne

Tirage de lundi

2-2-7

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement no 1206.

Une rivalité...

(Suite de la première page)

toire contre le Canadien nous aiguillonnerait, nous redonnerait confiance", a affirmé le capitaine Robbie Ftorek.

Plusieurs porte-couleurs des Nordiques ont déjà appartenu aux Glorieux. On pense, entre autres, à Marc Tardif, Dale Hoganson, Michel Plasse et Jamie Hislop.

"Moi, je ressens autant de pression que la saison dernière, a confié Marc Tardif. C'est toujours un événement spécial de retourner à Montréal. Il y aura toujours énormément d'intérêt pour ces rencontres Nordiques-Canadien."

D'ailleurs, Tardif reprendra son poste, ce soir, contre son ancienne équipe.

Il est donc faux de prétendre qu'il n'y aura plus jamais la même excitation, la même tension dans les matchs opposant ces deux équipes du Québec.

"Il y aura toujours quelque chose d'indéfinissable durant ces affrontements, a raconté Dale Hoganson. Nous serons motivés bien avant de sauter sur la patinoire."

"Québec-Montréal, c'est un naturel", a brièvement commenté Michel Bergeron, l'entraîneur des Nordiques.

Bergeron pense déjà à Guy Lafleur. "Leur numéro 10, il faudra l'avoir à l'oeil, a-t-il dit. J'ignore encore lequel de mes ailiers gauches aura pour mission de le surveiller."

"Si on me désigne pour cette besogne, je suis prêt à faire face à la musique, a révélé Michel Goulet. J'aime les défis."

Un Michel Goulet qui s'est fait savonner un peu par son entraîneur. "Ma situation se va normalisera bientôt parce que je vais travailler plus fort", a prédit le jeune ailier gauche.

EN BREF: Le jeune Normand Rochefort sera employé régulièrement, ce soir, à Montréal. "Y a rien là, a répliqué Rochefort. Je suis prêt." Amenez-vous de l'ouvrage, il veut en abattre...

Les éclopés André Dupont, Serge Bernier et John Wensink ne seront pas en uniforme dans le camp de l'équipe québécoise. Dupont a patiné, hier, et il s'est dit très encouragé par cette première séance d'entraînement.

Michel Bergeron se propose d'utiliser quatre trios dans les prochaines rencontres de son équipe...

C'est le ...

(Suite de la première page)

rin décrit comme un organisme privé d'éducation et de recherche économiques entièrement financé par ses membres, a obtenu la collaboration de journalistes chevronnés et de collaborateurs prestigieux.

Les cinq premiers numéros portent les signatures de M. Lucien Saulnier, président de la Ligue des installations olympiques, de M. Jean-Paul L'Allier, ex-ministre des Communications du Québec, de M. Paul Couture, ex-président de l'Union des producteurs agricoles, et de M. Maurice Champagne-Gilbert, ex-président de la Ligue des droits de l'homme. Toutes ces personnes ont collaboré bénévolement à cette entreprise.

La série comporte aussi des entrevues avec des personnalités comme M. Léon Dion, professeur à l'université Laval, M. Louis Laberge, président de la FTQ, et même Mme Solange Chaput-Roland, députée libérale de Prévost à l'Assemblée nationale.

Si les textes ne sont pas partisans au sens où ils feraient la promotion du parti au pouvoir, ils sont par ailleurs nettement orientés en faveur de la position du gouvernement du Québec dans le présent débat constitutionnel.

Voici par exemple quelques titres tirés du troisième numéro de la série: "La constitution de 1867, laissons-la mourir en Angleterre", "Le rapatriement ou l'art de passer un Canada aux Québécois", "Le mirage de la charte des droits", "Toronto et Ottawa ont conclu une alliance".

Si toute l'opération est une initiative du Conseil économique, elle n'a cependant pu être réalisée que grâce à la seule contribution financière du gouvernement du Québec. Cette série de publi-reportages constitue en somme une forme de publicité déguisée pour le gouvernement québécois dans le présent débat constitutionnel.

Sans avoir ni financé ni contribué à la rédaction des textes, le ministère des Communications a, par l'intermédiaire de son service des médias, coordonné la participation des ministères impliqués dans le financement de l'opération. Il s'agit des ministères du Conseil exécutif, de l'Éducation, de l'Énergie et des Ressources, du Tourisme, de l'Industrie et du Commerce, et de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Du côté des sociétés d'État, on note la participation de la Société d'énergie de la baie James, Hydro-Québec, Loto-Québec et de Marine Industries, une filiale de la Société générale de financement.

Il faut noter de plus que ces sommes (\$160.000) ne sont pas comptabilisées dans les dépenses officiellement consacrées à la contre-offensive publicitaire du gouvernement québécois contre la publicité fédérale.

Cette forme de publicité est plus onéreuse que la publicité "à la ligne" dans les pages d'un quotidien.

LIQUIDATION DE TAPIS

Grandeurs et couleurs variées
Disponibles à nos trois magasins
Prix en vigueur du 5 au 8 novembre 80

PLACE FLEUR DE LYS	PLACE LAURIER	GALERIES CHAGNON
#98 694 COUPON 12 x 9 Bleu 71 ⁸²	#30 901 COUPON 6 x 9 Bleu \$18	#98 715 COUPON 5 x 12 Beige, or 66 ⁹⁸
#98 694 COUPON 12 x 12 Bleu 95 ⁷⁶	#21 200 COUPON 12 x 6 6" Gris \$25	#98 694 COUPON 6 x 9 Blanc cassé \$35
#98 694 COUPON 12 x 9 Creme 71 ⁸²	#32 901 COUPON 6 x 9 Beige \$30	#98 750 COUPON 6 x 9 Beige sable \$35
#98 715 COUPON 12 x 9 Brun 119 ⁸⁸	#30 590 COUPON 9 x 7 6" Beige \$30	#98 750 COUPON 9 x 12 Beige sable \$69
#98 715 COUPON 12 x 12 Brun clair 159 ⁸⁴	#30 886 COUPON 9 x 7 Rouge \$35	#18 280 COUPON 7 6" x 12 Rouille 48 ⁹⁸
#98 709 COUPON 12 x 12 Rouille 78 ⁴⁸	#30 902 COUPON 12 x 7 Brun \$35	#32 102 COUPON 9 x 12 Or 59 ⁹⁸
#98 682 COUPON 12 x 9 Brun \$30	#30 887 COUPON 12 x 7 Brun \$41	#21 200 COUPON 9 x 12 Orange 45 ⁹⁸
COUPON 6" rond or \$5	#18 160 COUPON 12 x 6 Vert \$44	#32 102 COUPON 12 x 12 Brun, or 79 ⁹⁸
TAPIS GAZON COUPON 6 x 19 Rouge \$20	#30 032 COUPON 12 x 8 Rouille \$47	#21 210 COUPON 12 x 9 Or 62 ⁹⁸
TAPIS CUISINE COUPON 12 x 9 Brun / orange \$20	#17 050 COUPON 12 x 6 Rouille \$50	#98 719 COUPON 9 x 12 Brun, or 99 ⁹⁸
COUPON 12 x 12 Vert \$20	#32 750 COUPON 12 x 9 Rouille \$58	#98 030 COUPON 5 x 12 Beige, or 38 ⁹⁸
#98 719 COUPON 12 x 9 Brun 69 ⁰³	#98 709 COUPON 12 x 9 Rouille \$60	#98 709 COUPON 10 6" x 12 Orange brûlé 78 ⁹⁸
#98 719 COUPON 12 x 18 Brun 138 ⁰⁶	#30 032 COUPON 12 x 9 Or \$60	#98 719 COUPON 9 x 12 Beige 68 ⁹⁸
#98 719 COUPON 12 x 9 Rouge 69 ⁰³	#32 581 COUPON 10 x 9 Orange \$60	#98 750 COUPON 10 6" x 12 Rouille 78 ⁹⁸
#98 715 COUPON 12 x 9 Or 119 ⁸⁸	#30 887 COUPON 12 x 9 Rouge \$60	#98 694 COUPON 9 x 12 Blanc, or 68 ⁹⁸
#98 708 COUPON 12 x 12 Bleu 143 ⁷⁶	#98 694 COUPON 12 x 9 Beige \$72	#98 709 COUPON 15 x 12 Beige sablée 98 ⁹⁸
#98 704 COUPON 12 x 18 Bleu 215 ⁶⁴	#98 709 COUPON 12 x 12 Bleu \$80	#18 709 COUPON 15 x 12 Beige 98 ⁹⁸
#98 708 COUPON 12 x 9 Rouille 107 ⁸²	#22 750 COUPON 12 x 13 Rouille \$83	#98 718 COUPON 12 x 9 Rouge 83 ⁹⁸
#98 664 COUPON 12 x 9 Creme 71 ⁸²	#19 110 COUPON 12 x 8 6" Brun \$88	#98 709 COUPON 12 x 9 Beige 59 ⁹⁸
#98 709 COUPON 12 x 9 Bleu foncé 58 ⁵⁶	#98 694 COUPON 12 x 12 Beige \$96	#34 700 COUPON 10 x 12 Beige 95 ⁹⁸
#98 709 COUPON 12 x 15 Blanc, beige 98 ¹⁰	#98 709 COUPON 12 x 15 Brun \$100	#30 172 COUPON 10 x 12 Beige, orange 62 ⁹⁸
#98 709 COUPON 12 x 12 Bleu foncé 78 ⁰⁸	#98 709 COUPON 12 x 15 Bleu \$100	#19 075 COUPON 9 x 12 Rouille 85 ⁹⁸
TAPIS PASSAGE COUPON 3 x 16 4" Bleu \$5	#34 700 COUPON 12 x 9 6" Beige \$102	#98 714 COUPON 9 x 12 Gris 71 ⁹⁸
#98 160 COUPON 12 x 18 Bleu \$75	#16 311 COUPON 12 x 12 Brun \$103	#32 101 COUPON 9 x 15 Jaune 80 ⁹⁸
#98 719 COUPON 12 x 9 Rouge 69 ⁰³	#98 704 COUPON 12 x 12 Rouille \$144	#98 696 COUPON 9 x 12 Vert 71 ⁹⁸

NE MANQUEZ PAS DE VISITER NOTRE RAYON DE TAPIS

Les mentions "Big" ou "tapis" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture 9:30 à 17:30 du lundi au mercredi; de 9:30 à 21:00 le jeudi et le vendredi; de 9:00 à 17:00 le samedi. Venez sur place: • Place Fleur de Lys • Place Laurier • Galeries Chagnon. Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures: 529-9811.

Sears

vous en avez pour votre argent... et plus

Simpsons-Sears Limitée

Minolta Connaissez-vous le coût réel d'opération de votre photocopieur par copie?

Coût applicable avec le super-photocopieur Minolta EP-510

Volume mensuel	Coût de revient par copie	Aucune surprise!
3,000 copies.....	.0653	Tout est inclus dans le prix de la copie, sauf le papier.
5,000 copies.....	.0504	
8,000 copies.....	.0423	
10,000 copies.....	.0395	

INFORMEZ-VOUS JACQUES COUCURIER
825, St-Jean-Baptiste (angle Henri IV et boul. Hamel) 872-5111